

TRACTION ASINE EN MARAÎCHAGE

Synthèse de l'étude « Traction asine en maraîchage » réalisée par la Société Française des Équidés de travail.



©Ecole Nationale des Ânes Maraîchers

Octobre 2020

Étude menée par Clara Mabilais

Remerciements

Ce travail a été rendu possible grâce aux personnes suivantes, c'est pourquoi je tiens à leur adresser mes remerciements.

Tout d'abord je remercie Sophie DUPONT-WARGNIEZ, responsable des mémoires de fin d'études de l'ISA Lille, pour l'encadrement de ce stage et Zohra ZAOUI pour la gestion administrative de ce dernier, notamment en cette période de crise sanitaire.

Merci à Hélène LERUSTE, enseignante-chercheuse à ISA Lille YNCREA Hauts-de-France, d'avoir accepté de me tutorer pour ce travail, ses remarques, conseils et recommandations m'ont été particulièrement utiles.

Je tiens à remercier l'équipe de la Société des Équidés de Travail et notamment Magali BOGAERT, déléguée nationale SFET, de m'avoir fait confiance et de m'avoir permis de travailler sur ce sujet intéressant.

Merci à Pascal SACHOT, directeur de l'école nationale des ânes maraîchers, pour son aide lors de la prise de contact avec certains maraîchers et maraîchères ainsi que pour les échanges de qualité qui ont permis de faire évoluer ce travail.

De même, merci à Clémentine BONNIN, chargée de mission pour France Ânes et Mulets, pour son aide, ses précieux conseils et ses remarques lors de la construction des questionnaires, de leurs synthèses et des fiches.

Un grand merci à l'ensemble des personnes ayant pris de leur temps pour répondre au questionnaire en ligne « Traction animale en maraîchage » ainsi qu'aux maraîchers ayant accepté de répondre à mes questions et m'ayant fait confiance lors des entretiens menés pour l'étude qualitative.

Enfin, merci à ceux et celles que j'ai peut-être oublié et qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à ce travail.

Préambule

Le présent rapport est réalisé dans le cadre de la formation intégrée d'ingénieur ISA Lille. La version présentée ici ne prend pas compte des remarques et corrections des personnes encadrantes de l'étudiante.

Ce travail a pour objectif d'esquisser une description de la population des maraîchers et maraîchères utilisant l'âne dans leurs activités et leurs pratiques. Ceci permet d'en avoir un aperçu bien que chaque structure ait sa propre identité et ses spécificités. Ce document présente évidemment des limites, elles seront exposées et discutées.

Une synthèse des résultats quantitatifs et qualitatifs sera exposée avant les fiches descriptives d'exploitation.

Ce document est à destination des maraîchers utilisant l'âne dans leur travail, des porteurs de projet, des collectivités et de toute personne s'intéressant à ce sujet.

Table des matières

1.	Présentation de l'enquête.....	1
1.1.	Destination et objectifs de l'étude.....	1
1.2.	Les résultats présentés dans cette synthèse.....	1
2.	Méthodologie.....	2
2.1.	Construction et diffusion de l'enquête « Traction animale en maraîchage ».....	2
2.2.	Construction et organisation des entretiens semi-directifs.....	3
2.3.	Analyse de données.....	4
3.	Résultats attendus.....	4
4.	Résultats du recensement et de l'enquête « Traction animale en maraîchage ».....	5
4.1.	Description de la population étudiée.....	6
4.1.1.	Profils des personnes.....	6
4.1.2.	Formations agricoles et de traction asine.....	7
4.1.3.	Réseaux et collectifs de l'échantillon étudié.....	9
4.2.	Description des structures étudiées.....	9
4.2.1.	Statuts.....	9
4.2.2.	Les surfaces et la propriété.....	10
4.2.3.	Les ressources en main d'œuvre.....	11
4.2.4.	Les certifications.....	13
4.2.5.	Les activités et les systèmes de production des exploitations.....	14
4.2.6.	Systèmes de culture (plein champ et serre froide).....	15
4.3.	Description des animaux et de leur travail.....	17
4.3.1.	Les cheptels de travail.....	18
4.3.2.	Le logement et l'alimentation des ânes de travail.....	21
4.3.3.	Types de travaux réalisés en traction animale.....	22
4.3.4.	Temps de travail d'une surface maraîchère en traction asine.....	23
4.3.5.	L'outillage de traction maraîchère.....	23
4.4.	Investissement et budget traction animale.....	25
4.4.1.	Investissement traction animale.....	25
4.4.2.	Budget traction animale.....	26
4.5.	Investissement et budget motorisation.....	27
4.5.1.	Investissement motorisation.....	27
4.5.2.	Budget motorisation.....	28
4.6.	Débouchés des produits et chiffre d'affaires.....	28
4.6.1.	Commercialisation, circuits de distribution et débouchés.....	28

4.6.2.	Chiffre d'affaire maraîchage.....	29
4.6.3.	Chiffre d'affaires prestations.....	31
4.7.	Motivations et analyse stratégique de la pratique	31
4.7.1.	Raisons de l'utilisation de la traction animale.....	31
4.7.2.	Analyse stratégique de la pratique.....	32
4.7.3.	Suggestion pour un réseau de professionnels	34
4.7.4.	L'âne et le mulet ne sont pas les seuls à travailler en maraîchage.	35
4.8.	Première caractérisation de la population des maraîchers	36
5.	Témoignages des maraîchers utilisant la traction asine	38
5.1.	Facteurs de réussite	38
6.	Discussion	43
6.1.	Limites et biais de l'étude et des résultats.....	43
6.1.1.	Limites de l'enquête « traction animale en maraîchage »	43
6.1.2.	Limites des données qualitatives	46
	Conclusion.....	47
	Table des figures.....	48
	Table des tableaux.....	49

1. Présentation de l'enquête

1.1. Destination et objectifs de l'étude

L'enquête « Traction animale en maraîchage » se situe en première partie de l'étude portant sur la traction asine en maraîchage menée par la SFET. Elle est à destination des acteurs utilisant la traction animale en agriculture et a pour objectif de les recenser pour mieux les connaître.

L'ensemble des utilisateurs et utilisatrices de la traction animale en agriculture est invité à répondre à ce questionnaire et tout particulièrement les maraîchers et maraîchères utilisant la traction asine. En effet, l'étude porte uniquement sur les structures qui utilisent au moins un âne ou un mulet.

Cette enquête se situe suite à l'observatoire économique et social des équidés de travail réalisé en 2020 par la SFET, elle a deux objectifs : le recensement des structures utilisant l'âne en maraîchage et obtenir un aperçu des types de pratiques. Suite à cette enquête quantitative, des entretiens ont été menés afin de comprendre plus en profondeur les motivations, les bénéfices, les freins et les limites de la traction asine en maraîchage. Il s'agit de créer des données techniques et économiques et d'initier un réseau de professionnels afin de professionnaliser ces pratiques.

Les entretiens semi-directifs constituent la seconde partie de cette étude. L'objectif de ces rencontres est de récolter des témoignages de maraîchers utilisant la traction asine pour produire des légumes principalement.

Ces données seront notamment exploitées pour suivre l'évolution des activités de traction asine en France. Elles sont essentielles pour accompagner les projets d'installation. Par exemple, elles pourront être communiquées aux stagiaires intégrant les formations au sein de l'École de l'Âne Maraîcher afin de les guider au mieux dans leurs expériences.

1.2. Les résultats présentés dans cette synthèse

Dans un premier temps, ce document présente les résultats collectés grâce à l'enquête « Traction animale en maraîchage ». Des utilisateurs de chevaux, d'ânes et de mules ont répondu. Cependant, les réponses fournies par les utilisateurs de chevaux uniquement ne seront pas traitées dans ce document. Seuls les résultats des personnes utilisant au moins un âne ou un mulet seront exploités.

Dans un second temps, les témoignages obtenus par les entretiens avec des âniers maraîchers sont exploités afin de faire ressortir les facteurs de réussite, les points de vigilance et les opportunités de cette pratique.

Douze fiches d'exploitation maraîchères ont aussi été produites.

2. Méthodologie

2.1. Construction et diffusion de l'enquête « Traction animale en maraîchage »

Un questionnaire d'environ 80 questions a été réalisé afin d'avoir un maximum d'informations dès la première approche tant que les personnes étaient mobilisées pour y répondre. Il s'agit d'un questionnaire contenant des questions fermées et quantitatives principalement. Cependant des questions ouvertes interviennent ponctuellement et surtout en fin d'enquête afin de laisser les personnes exprimer leurs motivations, les freins, les avantages, les inconvénients et leurs attentes envers un futur réseau de professionnels. Cela permet d'avoir un premier aperçu de leurs motivations à utiliser la traction asine.

La durée nécessaire estimée pour répondre à ce questionnaire est de 15 à 25 minutes.

Voici les différentes thématiques abordées par le questionnaire :

- Leurs coordonnées ;
- Leur profil ;
- Le profil de leur structure ;
- Quelques façons de faire avec leurs animaux et leurs méthodes de travail ;
- Leurs dépenses liées aux animaux et aux engin motorisés ;
- Leurs dépenses liées à la formation
- Le chiffre d'affaire qu'ils dégagent grâce à leurs activités de maraîchage ;
- Leurs motivations d'utilisation de la traction animale ;
- Leur intérêt potentiel pour la mise en place d'un réseau de professionnels.

Le questionnaire est diffusé aux personnes recensées. Ce recensement des utilisateurs de traction asine en maraîchage est fait selon plusieurs sources :

- Via les cartes des réseaux de PROMMATA, de l'UNÂP et de Faire à Cheval ;
- Via la liste des anciens stagiaires de l'Ecole Nationale des Ânes Maraîchers ;
- Via le questionnaire de l'observatoire du cheval réalisé quelques mois avant par la SFET ;
- Via une veille sur internet ;
- Via le partage du questionnaire sur des groupes Facebook ;
- Via la diffusion de l'enquête « Traction animale en maraîchage » (cf. 4.2.) auprès des sept associations nationales de race (ANR) d'ânes et auprès du réseau France énergie animale afin que ces réseaux puissent transmettre le questionnaire aux utilisateurs de traction asine.

Les organismes tels que les GAB (Groupement des agriculteurs biologiques), les chambres d'agriculture et les associations adhérentes au réseau CIVAM Campagnes vivantes ont également été contactés afin de faire parvenir l'enquête aux agriculteurs adhérents.

Les personnes dont les coordonnées ont été trouvées via les recommandations des organisations telles que les GAB et CIVAM, via internet, via la liste de contacts de l'école nationale des ânes maraichers etc. ont été contactées par courriel et relancées par téléphone si possible ou bien par courriel. Certaines personnes ont préféré remplir le questionnaire par téléphone ou par papier (envoi postal), des adaptations ont alors été mises en place pour permettre à ces personnes de répondre pour éviter d'exclure des réponses intéressantes. Au total près de 400 personnes ont été contactées directement par courriel via un outil de mailing, plus de 100 personnes ont été relancées par téléphone et 300 par courriel (selon les coordonnées connues).

Comme expliqué en amont, cette enquête a été diffusée via les réseaux sociaux (Facebook principalement). Dans un premier temps elle a été postée sur la page de l'école nationale des ânes maraîchers, puis dans des groupes spécialisés dans la traction animale et l'agriculture alternative (Tableau 2.) puis par des personnes sur leurs comptes privés. Ceci permet la diffusion du questionnaire dans un cercle plus large que celui touché initialement grâce aux recherches internet et aux contacts de la SFET.

2.2. Construction et organisation des entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs dans une étude qualitative permettent d'aller à la rencontre des personnes visées. L'objectif est de comprendre leurs représentations sociales (ou manières de penser) afin d'identifier les motivations, les freins à l'utilisation de la traction asine dans leurs activités de maraîchage. L'étude qualitative permet de comprendre ce qui mènent l'individu à certaines attitudes et comportements. (KLING-EVEILLARD, 2012).

Dans une enquête qualitative, c'est la diversité qui est recherchée et non la représentativité statistique. Il est intéressant d'obtenir le plus de points de vue, d'attitudes, et de comportements possibles au sein de la population étudiée afin de la comprendre au mieux (KLING-EVEILLARD, 2012).

Pour mener cette enquête qualitative, l'entretien semi-directif a été choisi. En effet, selon KLING-EVEILLARD en 2012, il s'agit d'un outil « adapté pour étudier les représentations sociales » et complémentaire au questionnaire fermé. En effet, il permet à l'enquêteur d'aborder des sujets prédéfinis mais la forme n'est pas fixe et les thèmes peuvent être abordés dans des ordres différents selon les entretiens.

L'entretien non directif lui, favorise un discours totalement libre mais ne permet pas une étude qui compare les différentes réponses des personnes enquêtées car les sujets abordés ne sont pas forcément les mêmes selon les différents entretiens. Il n'est pas utilisé dans cette étude.

Afin de se préparer à réaliser des entretiens semi-directifs, il est nécessaire de rédiger un guide d'entretien (disponible en annexe 5) . Les entretiens menés sont fortement structurés, cela permet d'aborder tous les thèmes, et un maximum de questions afin d'être le plus complet et précis possible. Pour cela, un guide d'entretien très complet est établi, il contient les thèmes suivants :

- Le nom et les coordonnées de la structure ;
- Les particularités de la structure s'il y en a (terrains escarpés, double statut...);
- Les activités, la philosophie et les valeurs portées par la structure ;
- Les éléments structurels de l'exploitation ;
- Les travaux réalisés au sein de la structure et leur organisation ;
- La mécanisation (motorisée et d'énergie animale) ;
- Les animaux ;
- L'historique de la structure ;
- Les investissements nécessaires ;
- Les résultats économiques ;
- Les résultats environnementaux et sociaux ;
- Les formations des personnes ;
- Les formations des animaux ;
- Les motivations/ questionnements/ facteurs de réussite/ points d'améliorations/ point de vue de la personne sur sa structure ;
- Projets (court, moyen et long terme).

Bien que très précis, ce guide vient en support, en mémo de discussion pour l'enquêteur, il n'est pas forcément suivi dans l'ordre et l'enquêteur doit connaître son guide avant l'entretien de façon à favoriser une discussion fluide (KLING-EVEILLARD, 2012).

Les entretiens ont été menés sur place dès que possible, d'autres ont été menés par téléphone si la zone géographique était trop éloignée ou que la personne n'était pas assez disponible pour une visite. Lors des entretiens sur place, l'enregistrement complétait la prise de note, si le rendez-vous était téléphonique alors l'échange était seulement pris en note.

2.3. Analyse de données

Les résultats présentés dans ce document sont issus d'une analyse descriptive visant à établir un état des lieux du type de structures qui utilisent la traction asine en maraîchage.

L'échantillon touché grâce à l'enquête « Traction animale en maraîchage » est composé de 35 utilisateurs de la traction maraîchère avec des ânes. Excel est utilisé pour traiter leurs réponses.

La plupart des questions doit obligatoirement être complétée afin de pouvoir accéder aux suivantes, cependant certaines personnes n'ont pas souhaité répondre à certaines questions, faute de temps, d'envie, de confidentialité ou pour des raisons personnelles. Ces personnes ont parfois laissé des « 0 », « xx », « :/. », « 1111 » ou autres symboles non exploitables. Afin de ne pas inclure de données qui risquent d'être erronées dans les calculs, ces entrées ont été supprimées. Ceci a pour conséquence la réduction de la taille de l'échantillon, qui peut être inférieure à 30 pour certaines données. Lorsque tel est le cas, la taille de l'échantillon sera indiquée par un *Nota bene* dans la légende de la figure concernée par la mention « NB : $n=x$ ».

3. Résultats attendus

Les résultats présentés concernent uniquement les utilisateurs d'ânes et/ou de mules bien que certains utilisateurs de chevaux aient répondu.

Le but de cette enquête est d'identifier les éléments de base des exploitations (statut juridique, SAU, activités, personnel, animaux utilisés ...) pour essayer de déterminer un ou plusieurs profils de structures selon les résultats. Les motivations d'utilisation ainsi que les bénéfices et limites de la traction animale identifiées par les utilisateurs sont relevées.

Suite à ce questionnaire, les personnes ayant accepté de faire partie de l'étude technico-économique seront interrogées sur leurs pratiques, investissements (en temps et en argent), produits, choix, motivations, projets etc.

L'intention est de créer des fiches (généralistes et plus précises) sur la traction asine à partir des expériences des personnes interrogées et sur lesquelles les porteurs de projets pourraient se baser pour préparer leur installation.

4. Résultats du recensement et de l'enquête « Traction animale en maraîchage »

NB : pour faciliter les explications, les structures sont parfois numérotées pour être identifiées plus facilement, ces numéros sont appliqués aléatoirement et n'ont pas de lien entre eux de figure en figure, ceci dans un souci d'anonymat.

Un total de 49 personnes a répondu à ce questionnaire. 14 personnes travaillent avec des chevaux contre 35 qui utilisent au moins un âne ou un mulet au travail. Sur ces 35 personnes, 26 acceptent de faire partie de l'étude technico-économique plus approfondie visant à récolter des données qualitatives. Il paraît important de préciser que le questionnaire a été adressé à tous les utilisateurs de traction animale, cependant il a été très orienté vers les personnes utilisant l'âne et/ou la mule en particulier.

La répartition géographique des personnes recensées en France utilisant un ou plusieurs ânes en maraîchage est présentée en Figure 1. Il s'agit des 82 structures recensées en France, répondants et non répondants à l'enquête inclus.

Répartition géographique des maraîchers français utilisant la traction asine.

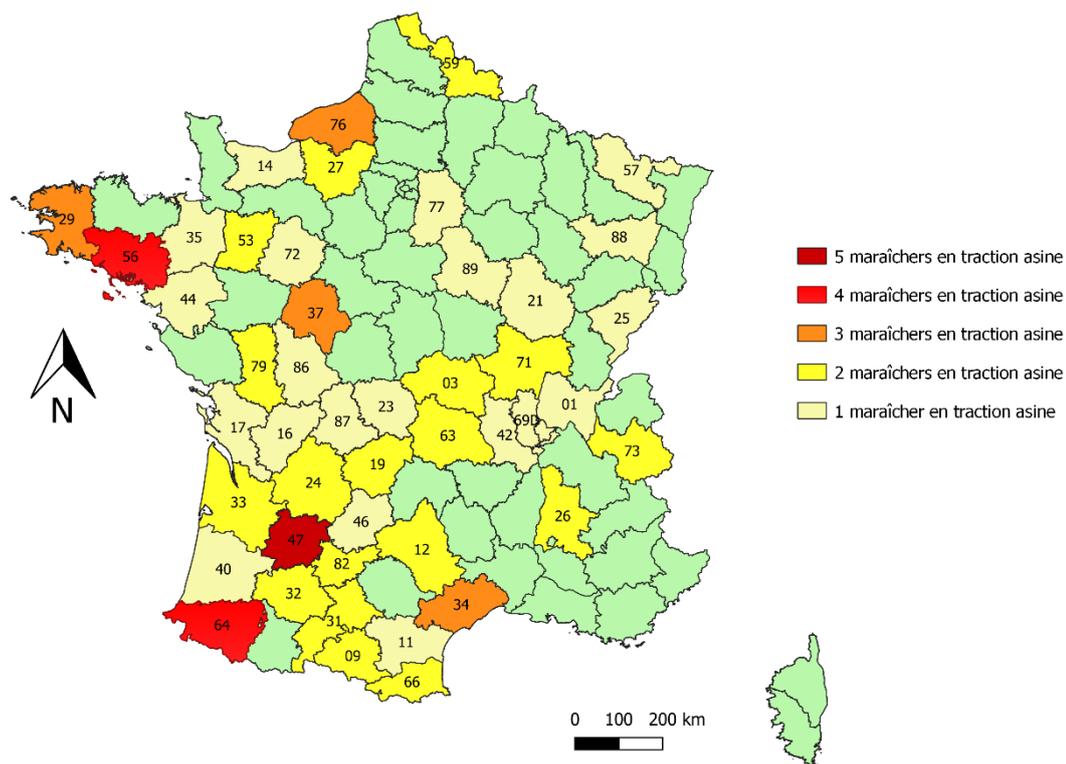


Figure 1: Répartition géographique des maraîchers utilisant la traction asine en France (d'après les résultats du recensement de l'année 2020 par la SFET, soit 82 structures au total).

4.1. Description de la population étudiée

4.1.1. Profils des personnes

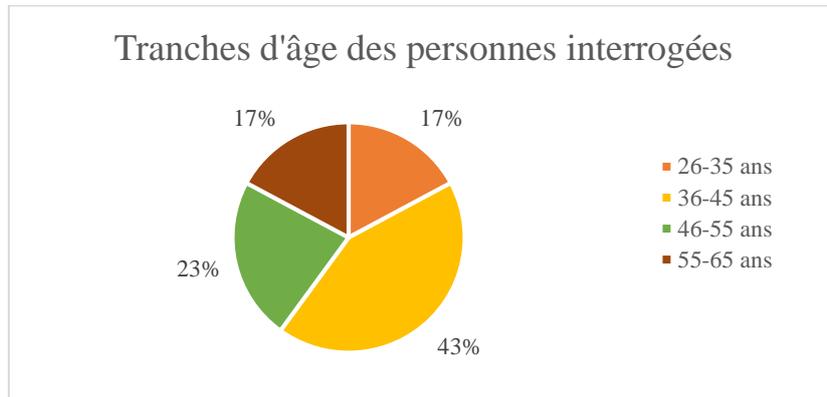


Figure 2: Répartition des tranches d'âges des personnes enquêtées.

Comme le montre la figure 2, les personnes enquêtées se situent en majorité (43%) dans la tranche d'âge 36-45 ans. Les tranches 26-35 ans et 56-65ans sont chacune représentées par 17% de la population interrogée. Les 46-55ans représentent 23% de la population et aucune personne n'a plus de 65ans.

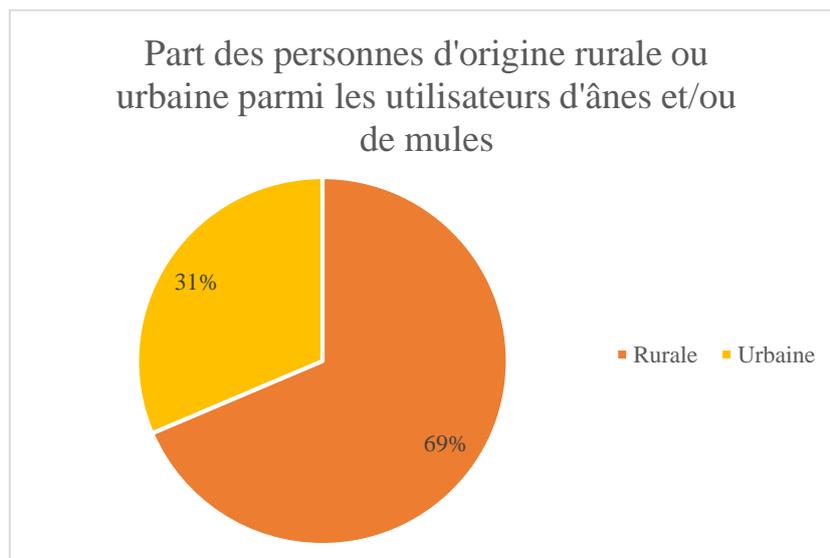


Figure 3: Origine des personnes interrogées.

Moins d'un tiers des utilisateurs de la traction asine en maraîchage est d'origine urbaine, le reste de l'échantillon est d'origine rurale (figure 3). Il est compris par « origine » la provenance du milieu familial de la personne.

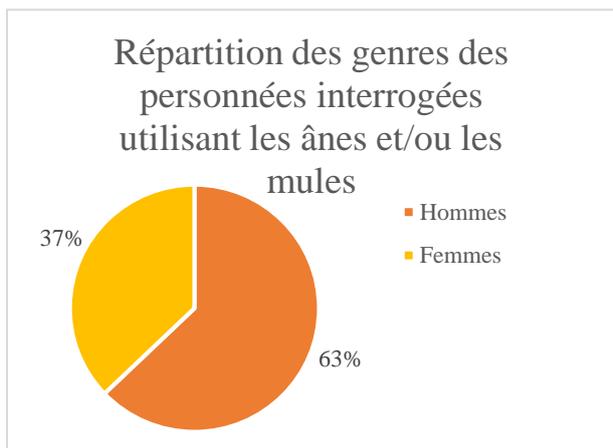


Figure 4: Répartition hommes/femmes des personnes interrogées.

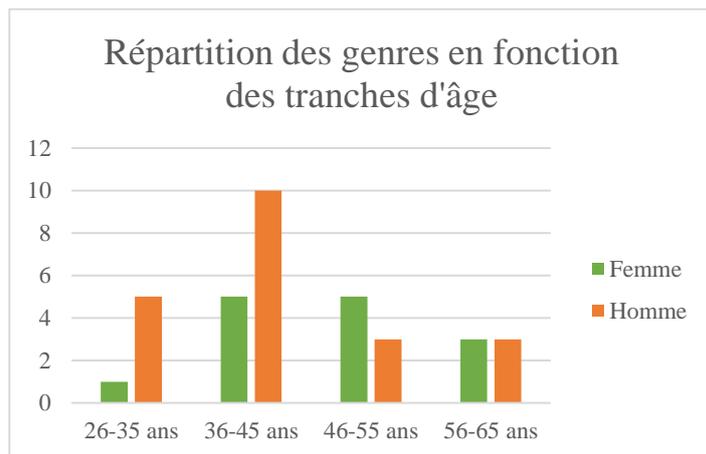


Figure 5: Répartition des genres en fonction des tranches d'âge

L'échantillon est composé de 63% d'hommes et 37% de femmes (figure 4). Ces chiffres sont à relativiser car 60% des personnes interrogées travaillent avec leur conjointe ou conjoint, le graphique montre uniquement les personnes qui ont répondu au questionnaire.

11 femmes sur 14 travaillent avec leur conjoint(e) et 10 hommes sur 21 travaillent avec leur conjoint(e). Ceci signifie qu'une plus grande part d'hommes que de femmes travaillent seuls ou avec une main d'œuvre extérieure.

43% des personnes se situent dans la tranche des 36-35 ans, ensuite 23% des personnes ont entre 46 et 55ans. Les 16-35 ans et les 56-35 ans représentent chacun 17% de la population. Les hommes situés dans la tranche 36-45 ans sont majoritaires dans la population interrogée (figure 5).

4.1.2. Formations agricoles et de traction asine

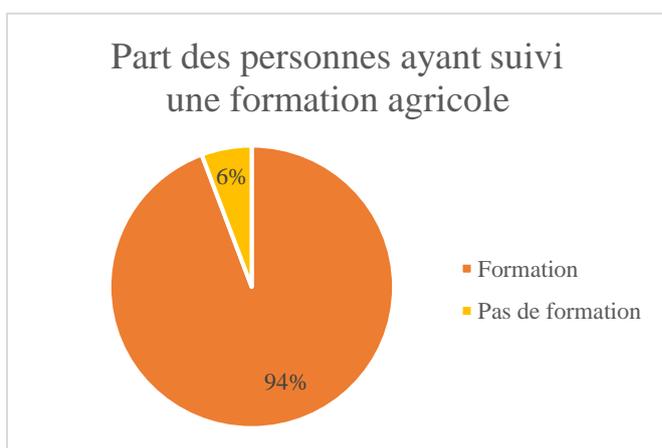


Figure 6: Part des personnes ayant suivi une formation agricole

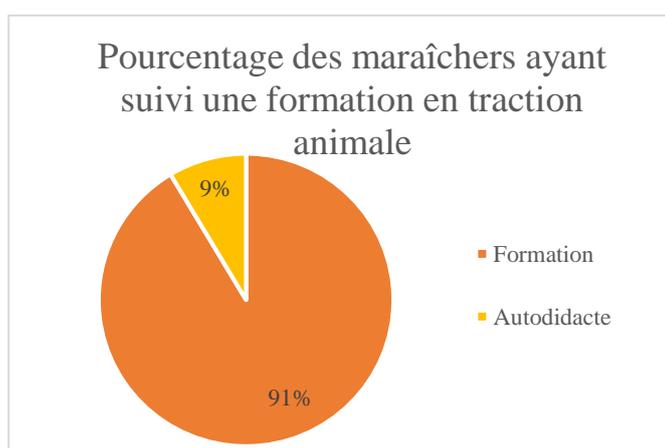


Figure 7: Part des personnes ayant suivi une formation en traction animale

L'écrasante majorité des personnes enquêtées a suivi une formation agricole ainsi qu'une formation en traction animale (figures 6 et 7). Seule une personne n'a suivi ni de formation agricole ni de formation en traction animale pour le maraîchage, cependant, cette personne a une bonne connaissance et de l'expérience avec les équidés (elle pratique la traction animale depuis plus de 15ans).

Comme représenté par le graphique de la figure 7, 32 personnes sur 35 (soit 91%) ont suivi une ou plusieurs formation(s) en traction animale. Les principaux lieux de formation fréquentés par les personnes enquêtées sont l'association PROMMATA et l'ENAM (l'École Nationale des Ânes Maraîchers). 12 personnes se sont formées à l'École Nationale des Ânes maraîchers et 17 avec l'association PROMMATA, parmi elles, une personne s'est formée auprès de ces deux structures. Ensuite, certains Groupement d'Agriculteurs Biologiques, les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) et les ADDEAR (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) peuvent être amenées ponctuellement à proposer des formations en traction animale, certaines UCARE (Unité Capitalisante d'Adaptation Régionale à l'Emploi) proposées au sein de certains BPA (Brevet Professionnel Agricole) et BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole) proposent des modules d'initiation à la traction animale. Des maraîchers utilisant l'âne proposent aussi des formations sur leur ferme et des formateurs peuvent être amenés à se déplacer aussi dans les fermes des personnes souhaitant se former. Il existe aussi plusieurs structures de formation à la traction animale telles que Les Jardins d'Ilias et Traits maraîchers.

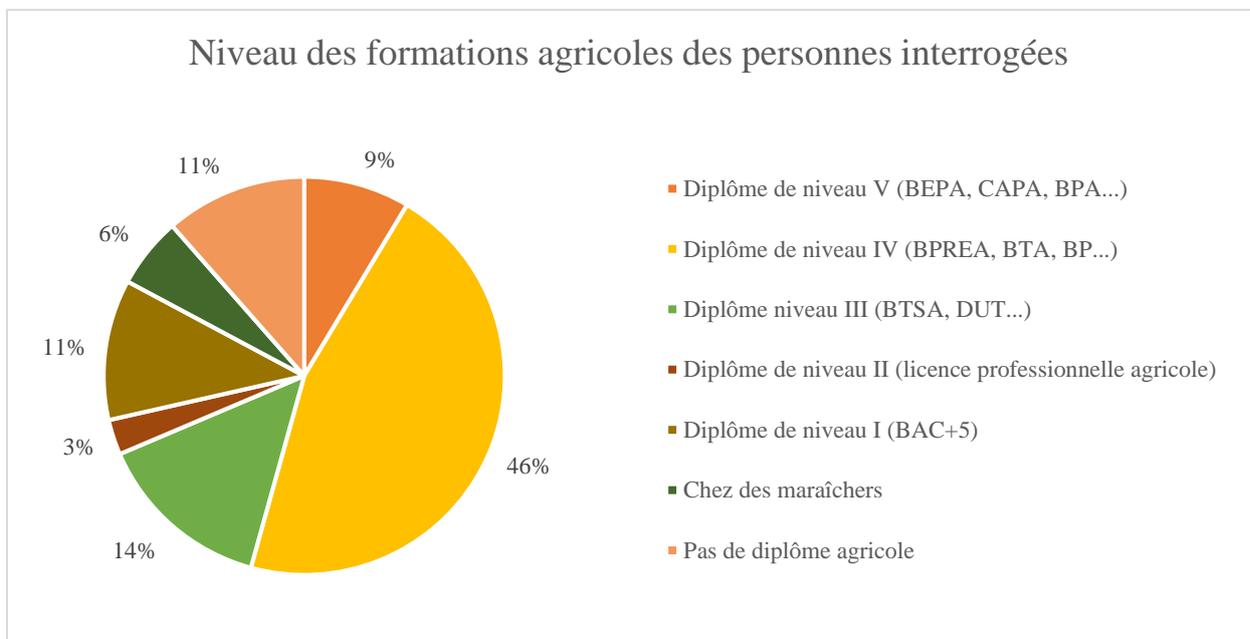


Figure 8: Niveau des formations agricoles des personnes interrogées.

Le graphique de la figure 8 montre que presque la moitié (46%) des personnes formées en agriculture ont un diplôme de niveau IV. Un tiers d'entre elles ont un BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole) et ce, majoritairement en maraîchage. Ensuite, 14% des personnes ont un diplôme de niveau III dont 3 un BSTA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole).

4.1.3. Réseaux et collectifs de l'échantillon étudié

54% des répondants font partie d'un réseau et/ou d'un collectif. Voici la liste des réseaux cités dans le questionnaire :

- ADDEAR 12
- ADEAR
- AFOG
- AMAP
- APFPB (association de producteurs fermiers du Pays Basque)
- Association bio Normandie
- Bio en Haut-de-France, Bio grand est
- CIVAMs
- Confédération paysanne
- Epicerie Ambulante
- Groupement des Agriculteurs Biologiques
- Groupe de réflexion entre maraîchers
- Mouvement de l'agriculture Bio-Dynamique (MABD)
- PROMMATA
- Réseau cocagne
- Société Française des équidés de travail
- Syndicat irrigation
- UNÂP

Les personnes recherchent principalement les échanges d'expériences, de connaissances et de savoirs-faire et l'appui technique. Les formations proposées par ces réseaux intéressent aussi beaucoup les agriculteurs. Ces échanges et formations permettent l'amélioration et l'enrichissement des pratiques et des techniques qu'elles soient en traction animales ou non. Les réseaux biologiques permettent aussi de promouvoir l'agriculture bio, de soutenir les initiatives locales et durables. Les réseaux tels que PROMMATA et l'UNÂP sont spécialisés dans la traction animale. Ils apportent un soutien, de la formation, un réseau d'utilisateurs. Il existe aussi des réseaux de soutien de gestion tels que l'AFOG qui accompagnent les agriculteurs vers une autonomie dans la gestion de la structure.

4.2. Description des structures étudiées

4.2.1. Statuts

À la question « Quel est votre métier ? », 94% des personnes ont répondu « Agriculteur.ice ». Une personne a répondu « Paysan » et une autre « Prestataire de service, centre de formation ». Comme le présente le graphique en figure 9, presque les trois quarts (74%) des structures étudiées sont des entreprises individuelles, 11% d'entre elles sont des GAEC, 9% des associations. Les EARL et les SARL sont plus rares (3% chacune).

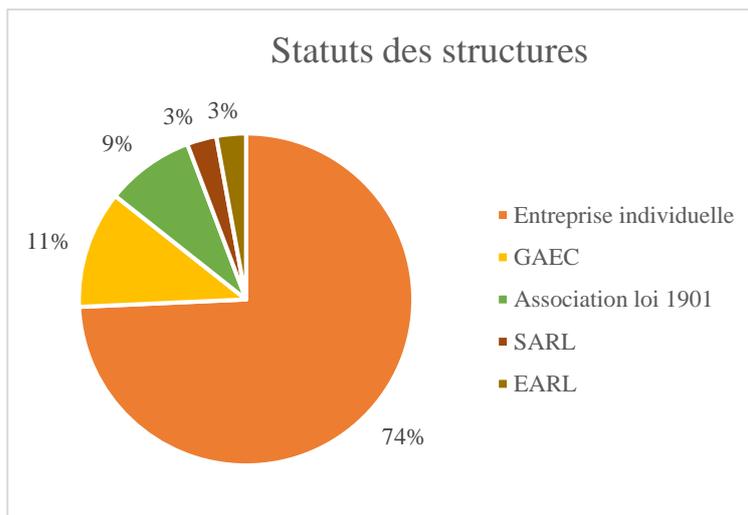


Figure 9: Statuts juridiques des structures interrogées.

Quatre personnes (soit 11,4% de l'échantillon) ont un autre travail en parallèle (chauffeur, Technicien agricole, employé dans le secteur privé, et agent des forêts) leur activité agricole n'est donc pas leur seule et principale source de revenus. Quatre autres personnes ont pour activité principale un autre atelier agricole comme la production de lait d'ânesse, l'élevage d'ovin ou l'arboriculture.

4.2.2. Les surfaces et la propriété

La S.A.U. (Surface Agricole Utile) moyenne des structures est de 7,79 hectares, la médiane est de 4 hectares avec un minimum de 0,5 hectare et un maximum de 80 hectares. La surface moyenne cultivée en maraîchage est de 0,72 hectares avec une médiane de 0,35 hectares avec un minimum de 0,1 hectare et un maximum de 2,4 hectares. Le graphique de la figure 11 montre que la surface cultivée en traction animale varie peu même lorsque la S.A.U. de l'exploitation varie fortement (figure10).

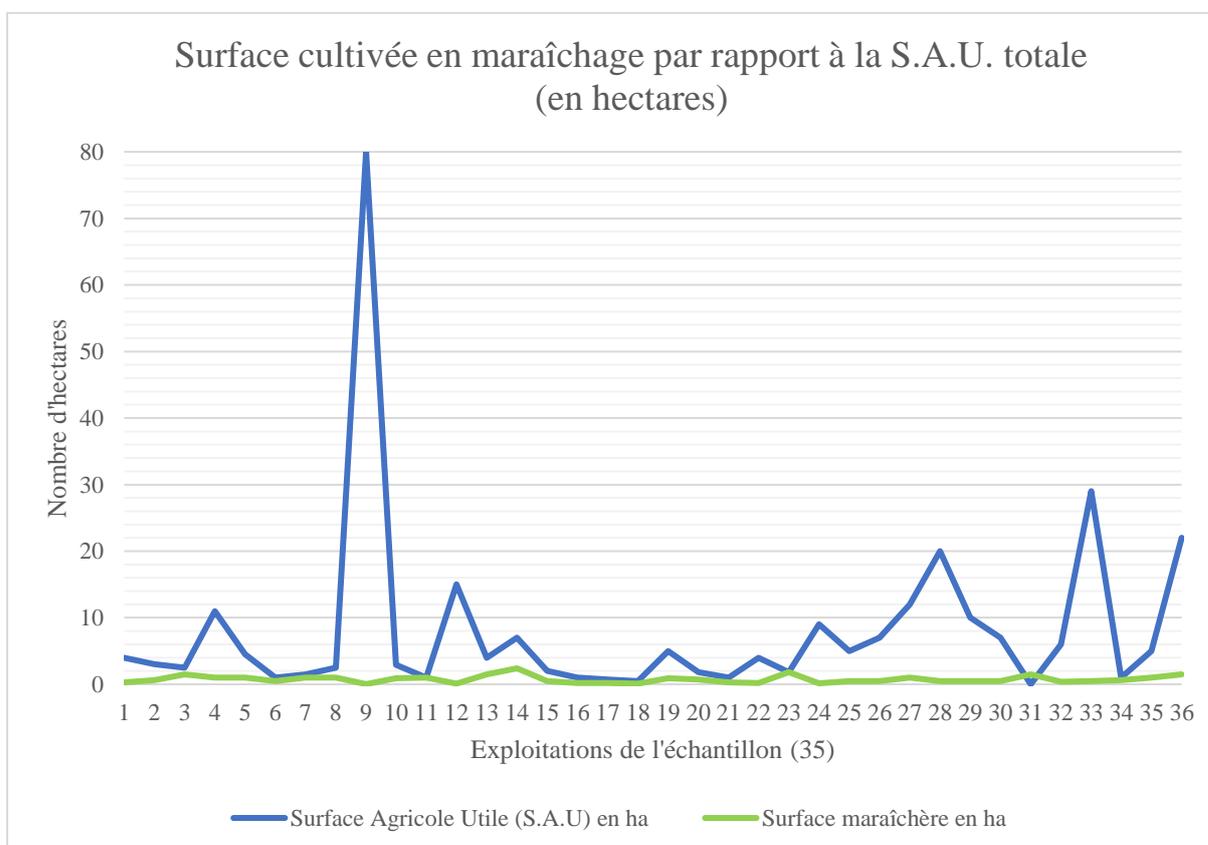


Figure 10: S.A.U. et surface cultivée en traction animale.

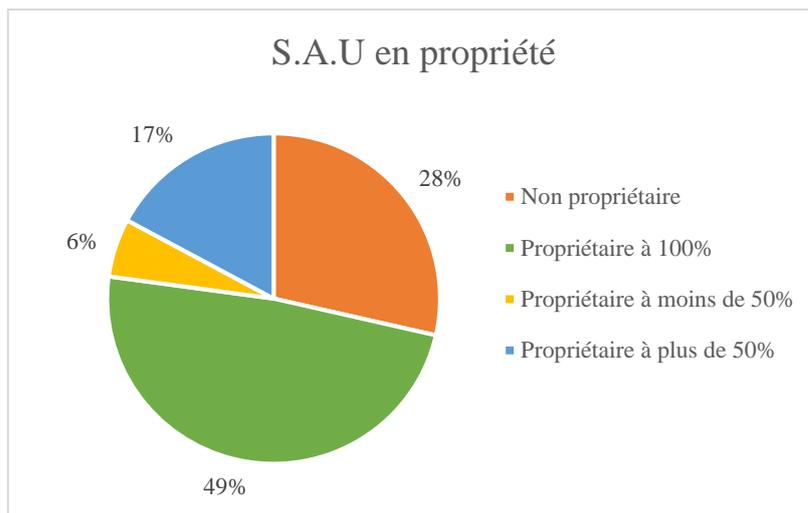


Figure 11: Accès à la propriété des personnes interrogées

Presque la moitié des structures a un accès à la propriété sur la totalité de leur site, 38% n'ont pas accès à la propriété. 17% sont propriétaires à plus de 50% et 6% sont propriétaire de moins de 50% de leur S.A.U (figure 11).

4.2.3. Les ressources en main d'œuvre

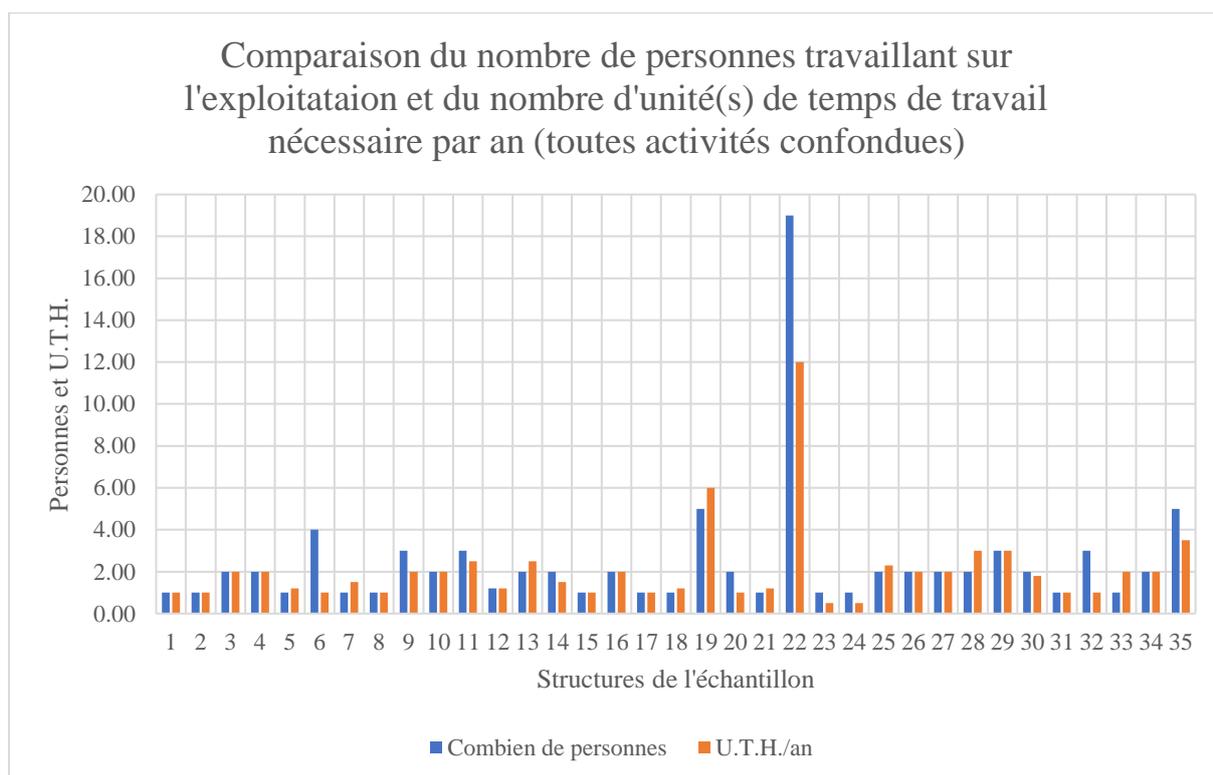


Figure 12: Nombre de personnes disponibles sur place par rapport au besoin de temps de travail sur la ferme (toutes activités confondues).

NB : U.T.H. : unité temps de travail humain, 1 U.T.H.= 1 temps plein

La figure 12 expose en parallèle le nombre de personnes disponibles et le besoin d'unités de temps de travail humain.

25,7% des structures ont plus de besoin d'U.T.H. que de personnes à disposition sur place. Pour faire face à ce besoin de temps de travail, certains optent pour l'accueil de woofers et d'adhérents d'AMAP sur la ferme, d'autres se font aider par leurs proches, l'embauche de saisonniers peut aussi être une solution mais la solution majoritaire est l'augmentation du temps de travail des exploitants qui, pour certains, travaillent aussi le weekend.

28,6% des structures ont plus de personnes à disposition sur place que de besoin en temps de travail. Ceci signifie pour certaines exploitations que les personnes ne travaillent pas en temps complet sur le site. L'exemple le plus flagrant est la structure 22 qui dispose de 19 personnes pour un besoin de 12 U.T.H., ceci est justifié par le fait que cette structure emploie des personnes en insertion professionnelle qui travaillent à mi-temps. Ce type de structures ne mentionne pas avoir recours à l'aide de volontaires (woofers, adhérents d'associations...), les conjoints y travaillent souvent ensemble et des salariés peuvent y être employés.

Dans 45,7% des cas, le nombre de personnes disponibles sur l'exploitation correspond au besoin en temps de travail humain (1 personnes = 1 temps plein minimum).

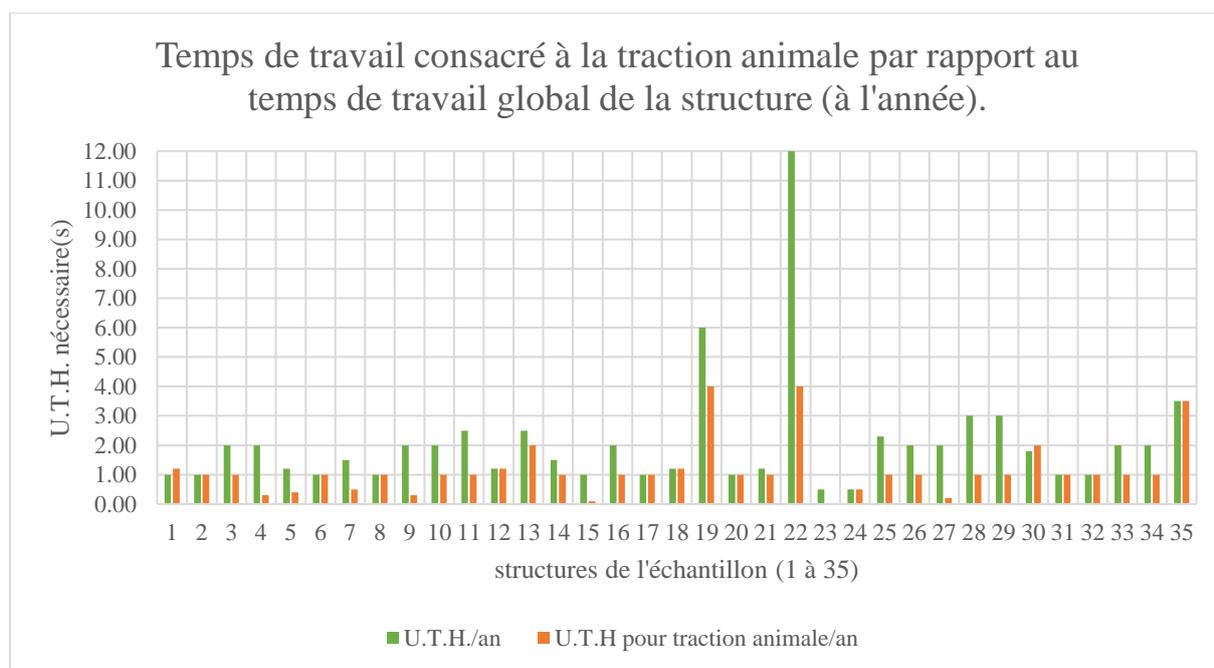


Figure 13: U.T.H. nécessaire pour la traction animale par rapport à l'U.T.H. global de la structure.

33 personnes sur un total de 35 déclarent couvrir le besoin de travail en traction animale grâce au travail des personnes disponibles pour travailler. Les structures 1 et 30 de l'histogramme en figure 13 font appel à de l'aide pour combler ce manque de temps de travail.

4.2.4. Les certifications

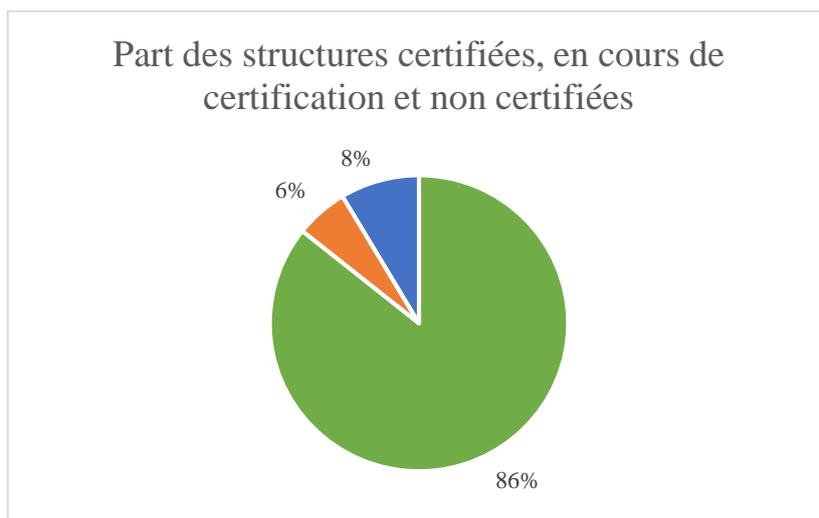


Figure 14: Part des structures certifiées, en cours de certification et non certifiées.

Seulement 3 structures (soit 8,6% de l'échantillon) n'ont pas recours à une certification quelle qu'elle soit. Les 32 autres sont certifiées ou bien en cours de certification (figure 14).

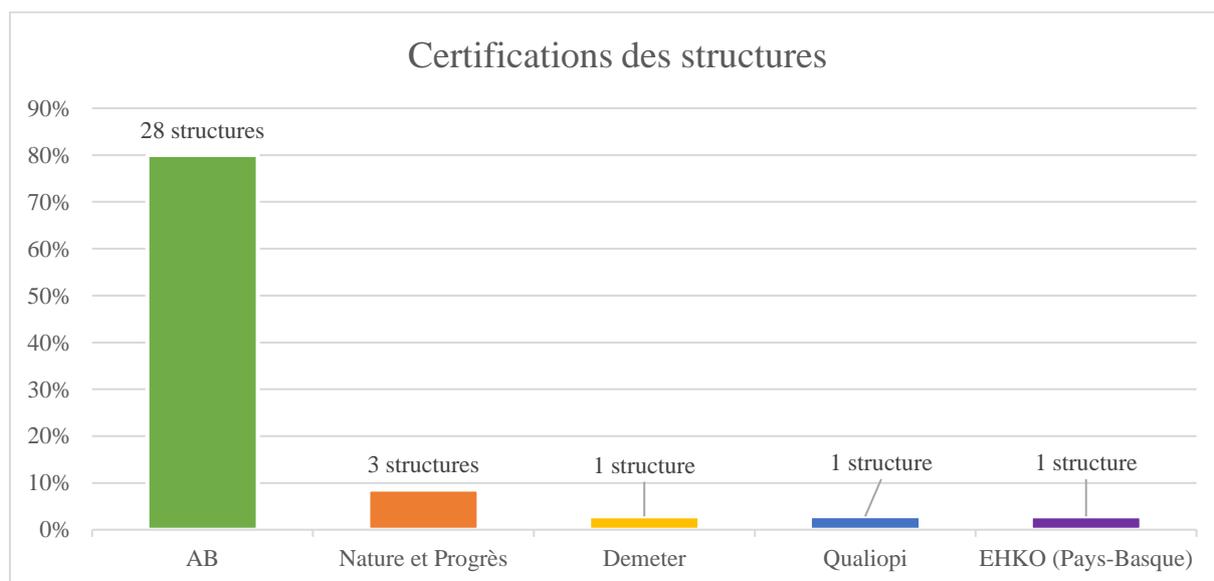


Figure 15: types de certifications des structures.

Selon la figure 15, 28 des 32 structures certifiées (ou en cours de certification) le sont ou le seront en Agriculture Biologique. Trois structures adhèrent aux valeurs portées par la certification Nature et Progrès et une est certifiée Demeter. Deux exploitations ont une double certification :

- AB et Nature et Progrès
- AB et EHKO

Les valeurs de ce type de certification sont orientées vers le respect de l'environnement via les pratiques agricoles. La population étudiée semble adhérer en majorité à ces valeurs.

4.2.5. Les activités et les systèmes de production des exploitations

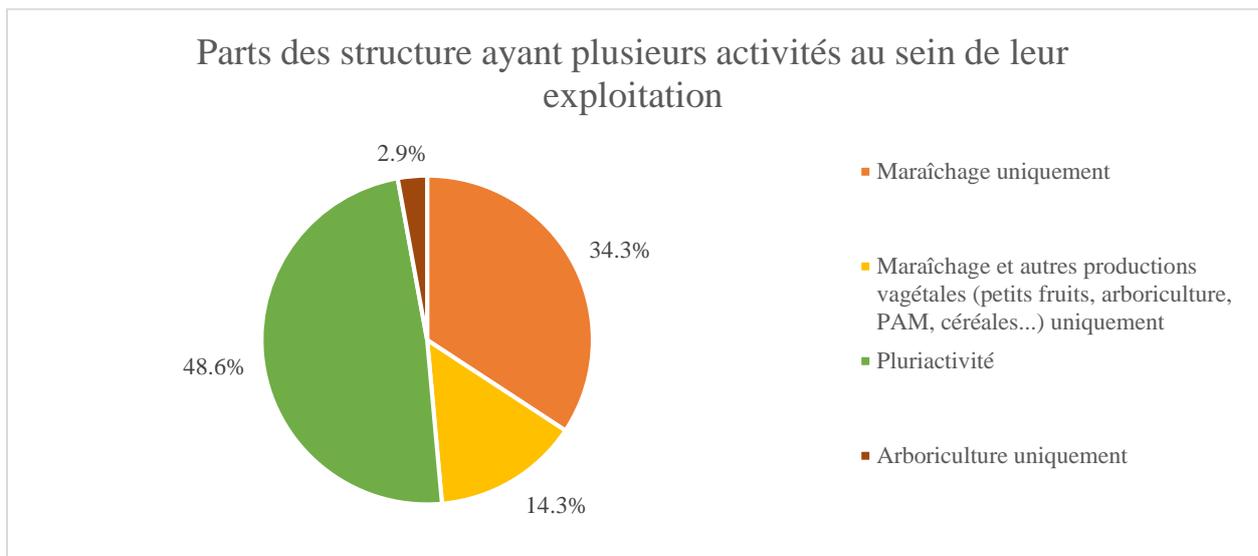


Figure 16: Parts des structures pluriactives

65,8 % des structures étudiées sont pluriactives et 48,8% exercent des activités autres que des productions végétales (figure 16). 34,3% de l'échantillon (soit 12 structures) pratiquent uniquement le maraîchage et une structure ne fait que de l'arboriculture.

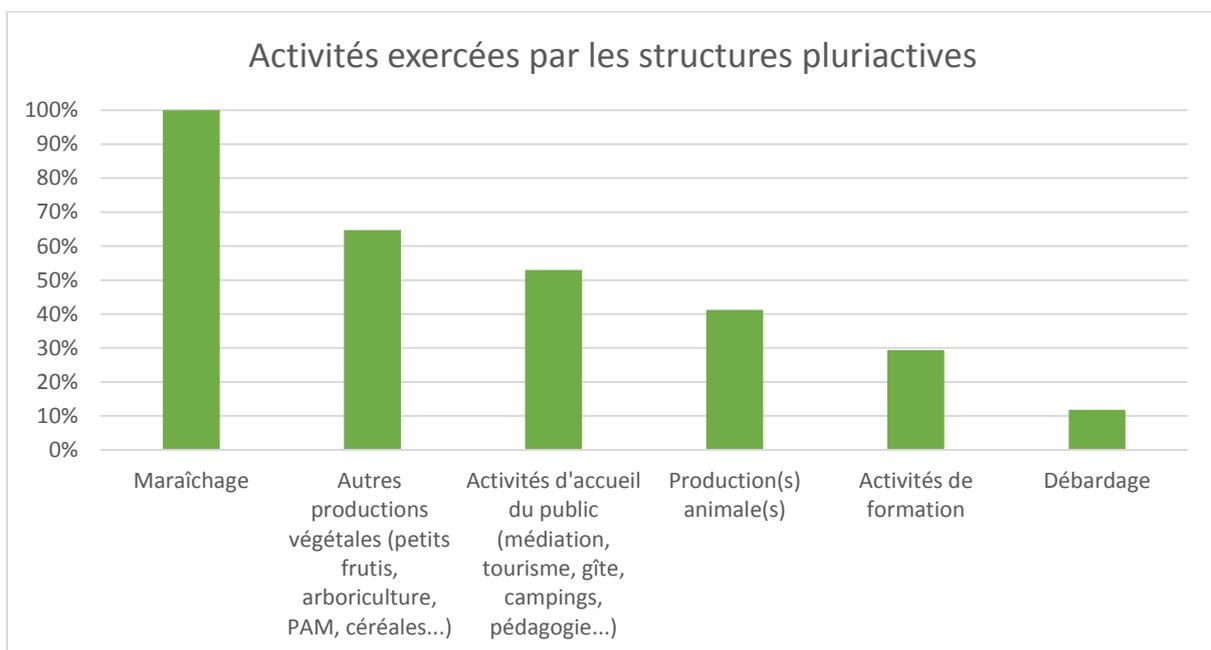


Figure 17: activités exercées par les structures pluriactives en plus du maraîchage.

L'histogramme de la figure 17 met en évidence les activités qui peuvent être exercées en plus du maraîchage (les structures catégorisées dans la catégorie « Pluriactivité » représentent 48,8% de la population). Les structures n'ayant que des activités de production végétales ne sont pas référencées sur cette figure. Les 65% de personnes comprises dans la catégorie « Autres productions végétales (petits fruits, arboriculture, PAM, céréales...) » produisent des produits maraîchers, d'autres productions végétales et exercent au moins une autre activité en plus. 53% des structures pluriactives proposent d'accueillir du public. Ceci se manifeste sous plusieurs formes : activités pédagogiques (fermes pédagogiques, visites...), touristiques (gîtes, camping), de médiation, d'accueil, etc. 41% des structures pluriactives ont au moins un atelier animal (ruches, lait, viande...), et 29% des structures pluriactives proposent des formations (soin du sol vivant, la traction animale, la randonnée, le portage, l'attelage...). 12% soit 4 structures pluriactives pratiquent le débardage.

4.2.6. Systèmes de culture (plein champ et serre froide)

La combinaison culture en plein champ et serre froide est présente dans la majorité des structures : 77% des exploitations utilisent des serres froides contre 23% qui cultivent uniquement en plein champ (figure 18). 11% des répondants indiquent mettre en place des planches permanentes sols vivants, cela donne une indication sur l'intérêt porté à cette méthode de culture. Cependant, la question ne portait pas sur le sujet, il est possible que d'autres personnes mettent en place des planches permanentes sols vivants mais ne l'ont pas indiqué dans leur réponse.

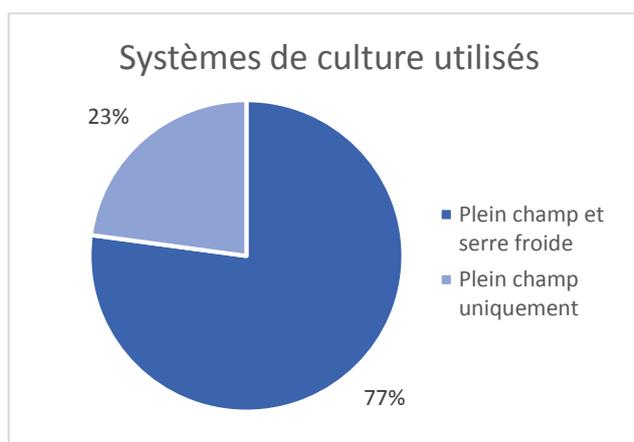


Figure 19: Part d'utilisation des serres froides dans la population étudiée.

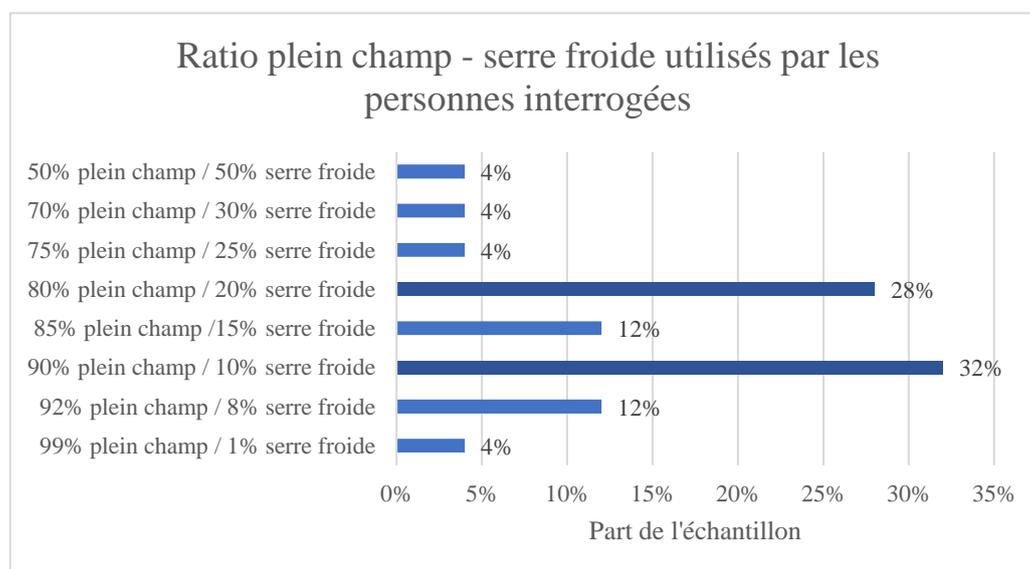


Figure 18: Part des surfaces couvertes (serres froides) par rapport au plein champ dans les exploitations. NB : n=25.

25 personnes sur les 27 qui combinent serres froides et cultures de plein champ ont renseigné la part de chaque système au sein de leur structure. La figure 19 met en évidence le pourcentage de surfaces couvertes et de plein champ utilisé. 72% des structures avec serres froides fonctionnent avec 10% à 20% de leurs surfaces couvertes. 12 structures qui ont des serres froides pratiquent uniquement le maraîchage.

Étant donné que les espaces couverts permettent aux maraîchers d'anticiper et de prolonger les cultures à la fin de l'hiver et en automne. Ils ont une grande importance pour maintenir un chiffre d'affaires même en période creuse. C'est pour cela que le tableau 1 détaille les activités des 23% de personnes qui cultivent en plein champ uniquement :

Tableau 1: Activités des structures utilisant uniquement le système plein champ

N° des personnes	Activités déclarées dans le questionnaire « Traction animale en maraîchage » par les personnes qui cultivent uniquement en plein champ
1	Arboriculture
2	Maraîchage, Petits fruits, Autre élevage, Formation, Tourisme (gîtes, auberges, campings...), Débardage
3	Maraîchage, Formation, Pédagogie (ferme pédagogique, visites...), orienté pédagogie et formation, médiation pour élargir les activités
4	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits, Randonnée
5	Maraîchage
6	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits, Autre élevage
7	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits, Viticulture, Plantes aromatiques / médicinales, Autre élevage
8	Maraîchage, Céréales, Elevage viande, Tourisme (gîtes, auberges, campings...), Pédagogie (ferme pédagogique, visites...)

La personne n°1 du tableau 1 déclare faire du maraîchage, cependant son activité rémunératrice est la production/vente de fruits (à coques, secs, jus...) et les ânes participent à cette activité notamment pour les récoltes et le transport des fruits, cela explique l'absence de serres froides. Afin de compléter les rentrées d'argent durant les saisons plus calmes sans utiliser les serres froides, les personnes n°2, n°3, n°4 et n°8 ont des activités d'accueil du public (tourisme, pédagogie, médiation) et les personnes n°2, n°6, n°7 et n°8 pratiquent l'élevage. La personne n°5 qui déclare pratiquer uniquement le maraîchage en plein champ a une autre activité professionnelle en parallèle de son exploitation agricole.

11 exploitations utilisant des abris froids pratiquent uniquement le maraîchage. Le tableau 2 présente les activités exercées par les structures pluriactives utilisant des serres froides en maraîchage (16 au total).

Tableau 2: Activités des structures pluriactives utilisant des serres froides.

Structures	Activités
9	Maraîchage, Formation, Tourisme (gîtes, auberges, campings...), Débardage, Pédagogie (ferme pédagogique, visites...)
10	Maraîchage, Elevage lait, Formation, Tourisme (gîtes, auberges, campings...), Pédagogie (ferme pédagogique, visites...), Médiation asine
11	Maraîchage, Arboriculture
12	Maraîchage, Poules pondeuses/ruche
13	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits
14	Maraîchage, Petits fruits, Plantes aromatiques / médicinales, Tourisme (gîtes, auberges, campings...), projet en prestations et débardage + expérience en nettoyage de friches agricoles
15	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits, Formation, Pédagogie (ferme pédagogique, visites...)
16	Maraîchage, Petits fruits, Plantes aromatiques / médicinales, Tourisme (gîtes, auberges, campings...)
17	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits, type micro-ferme, (quelques fruitiers, quelques brebis à viandes, poules pondeuses)
18	Maraîchage, Pédagogie (ferme pédagogique, visites...), Animation centre de loisirs
19	Maraîchage, Céréales
20	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits
21	Maraîchage, Petits fruits, Tourisme (gîtes, auberges, campings...)
22	Maraîchage, Formation
23	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits, Plantes aromatiques / médicinales, Céréales, Autre élevage
24	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits, Plantes aromatiques / médicinales, Formation, Pédagogie (ferme pédagogique, visites...)

4.3. Description des animaux et de leur travail

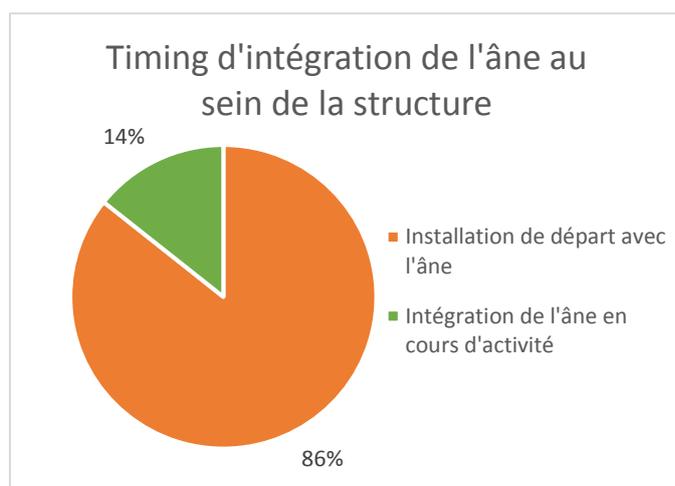


Figure 20: Part des personnes qui ont intégré l'animal en cours d'activité et des personnes qui ont commencé avec l'animal

Dans tous les cas, la personne interrogée dans le questionnaire « Traction animale en maraîchage » est à l'origine de l'intégration de l'animal dans le travail au début ou en cours d'activité.

La figure 20 met en évidence que 86% (soit 30 personnes sur 35) des répondants ont intégré l'animal dès l'installation tandis que 14% l'ont intégré à une structure préexistante. Cinq personnes (soit 14% de l'échantillon) travaillaient avec l'âne avant leur installation. Ceci est rendu possible lorsque ces personnes testent leur activité dans un espace dédié avant leur installation, vont travailler et expérimenter auprès de personnes déjà installées.

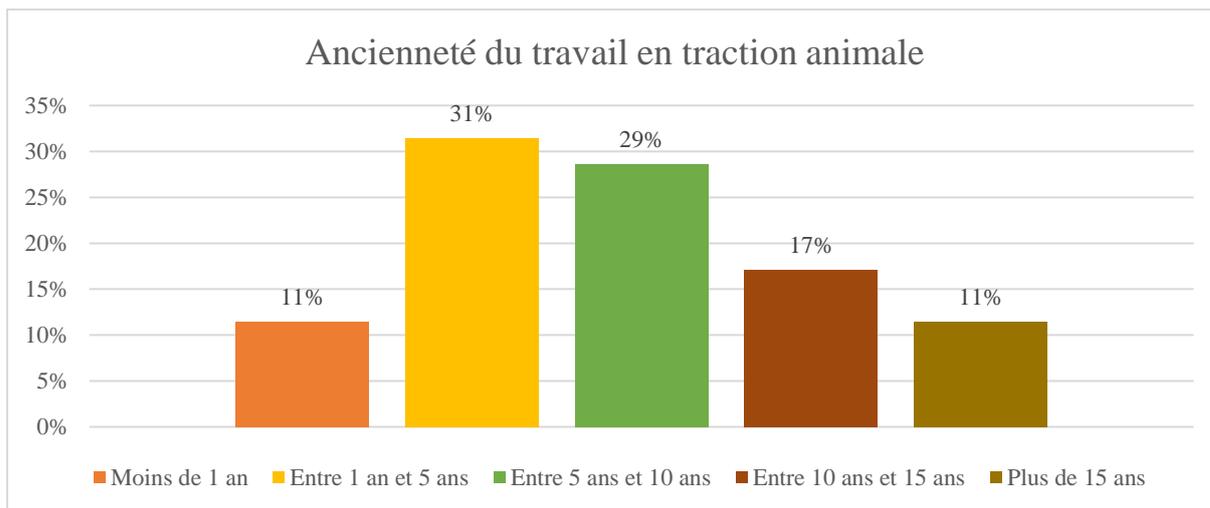


Figure 21: Ancienneté du travail en traction animale dans l'échantillon

42% des personnes interrogées travaillent à l'aide d'animaux depuis 5 ans ou moins, 29% des personnes travaillent en traction animale depuis 5 à 10 ans et 28% depuis plus de 10 ans (figure 21). Ceci met en évidence la place des jeunes structure dans la population totale interrogée. Des personnes continuent de s'installer avec des ânes et malgré quelques cessations d'activité, la présence d'une population plus ancienne montre que certaines exploitations perdurent.

4.3.1. Les cheptels de travail

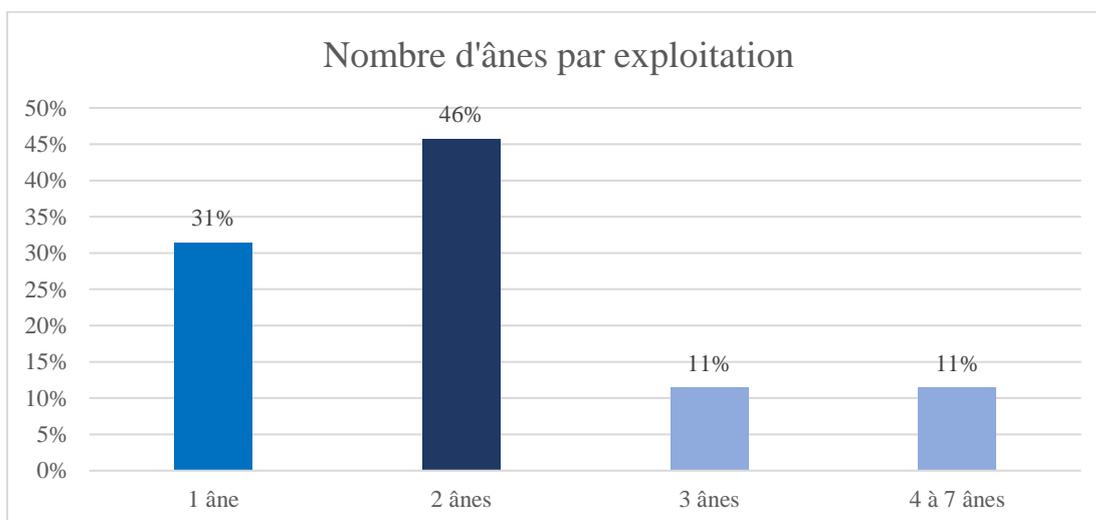


Figure 22: Nombre d'ânes sur les exploitations.

Parmi les exploitations étudiées, le nombre moyen d'ânes de travail présents sur place est de 2,17. La médiane se situe à 2 ânes de travail par structure, 31% travaillent avec un seul âne et quelques personnes (22% au total) en ont 3 voire entre 4 et 7 ânes (figure 22).

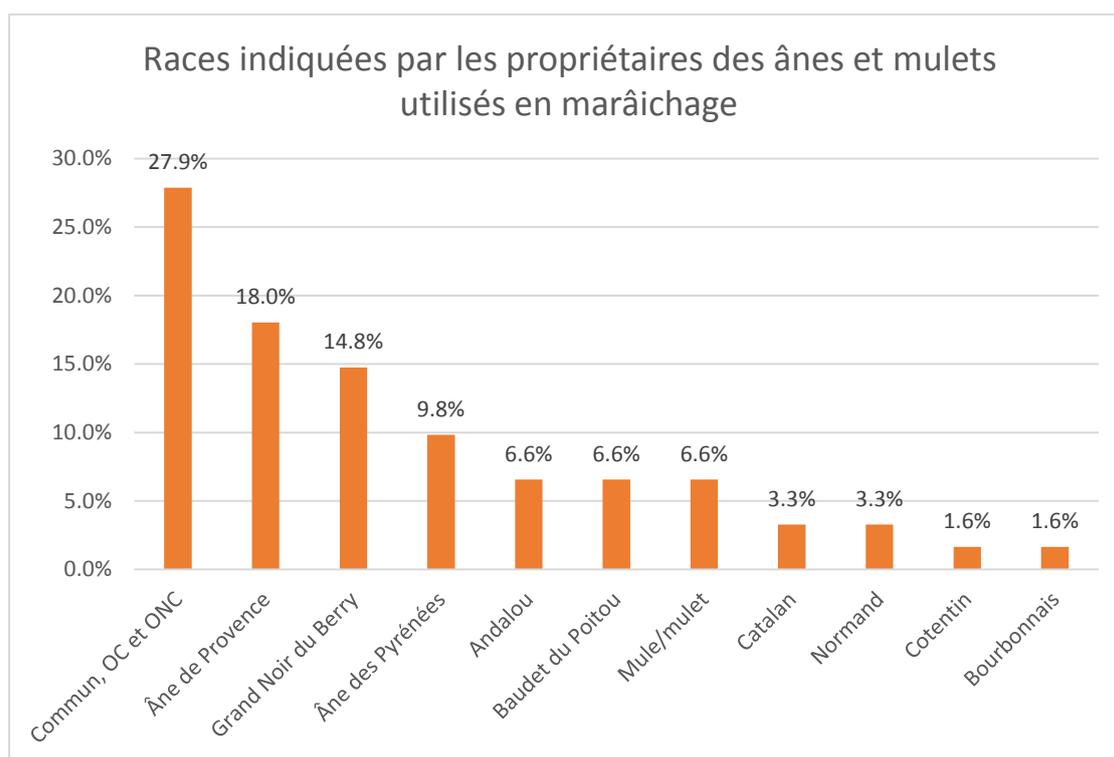


Figure 23: Races d'ânes et mulets utilisés en maraîchage par l'échantillon interrogé

Les 35 répondants à l'enquête réunissent 76 ânes et 4 mulets à eux tous. Les races de 57 d'entre eux ont été renseignées dans le questionnaire et apparaissent dans la figure 23. Comme le montre l'histogramme de la figure 23, l'âne commun et/ou d'origine non constatée est l'âne le plus utilisé par les personnes de l'échantillon. Ensuite viennent trois races reconnues en France : L'âne de Provence, le Grand Noir du Berry et l'âne des Pyrénées. Sept des huit races représentées par la SFET apparaissent dans les réponses (l'âne Corse n'apparaît pas dans cette étude).

Cependant, l'âne Normand, l'âne du Cotentin et l'âne bourbonnais paraissent peu présents dans les fermes, une personne possède deux ânes normands, une personne possède un âne du Cotentin et une personne possède un âne bourbonnais. Certaines races sont sous représentées (Bourbonnais notamment) il y a peu de naissances.

L'éducation, la race, le gabarit et la force de l'animal guident le choix à l'achat. Parfois, l'âne est choisi par opportunité voire par défaut. Le caractère et/ou le comportement de l'animal est plus rarement un critère de sélection.

57% des personnes ont acheté au moins un âne déjà éduqué ou expérimenté au maraîchage.

9 des 35 répondants (25,7%) travaillent aussi avec d'autres équidés qui sont des chevaux de trait, de territoire, des mulets ou d'autres chevaux. Les raisons évoquées sont les suivantes :

- Complémentarité dans la force de travail (l'âne est plus précis et le cheval est plus fort et travaille plus) ;
- Complémentarité dans les types de travaux ;
- La diversité du travail ;
- La polyvalence ;
- La valorisation des différents espaces (l'âne peut accéder à des petits terrains escarpés).

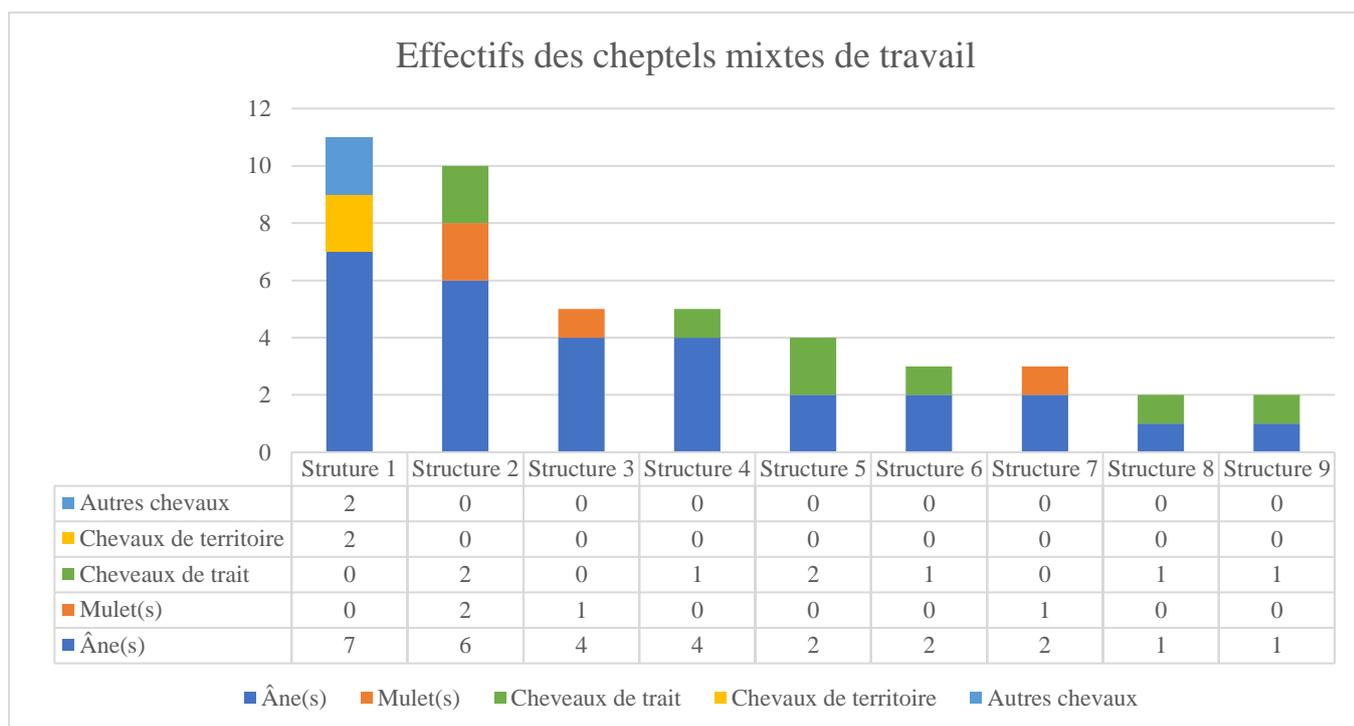


Figure 24: Effectifs des cheptels de travail.

La figure 24 présente les effectifs des cheptels des structures qui utilisent plusieurs espèces d'équidés. La majorité des structures utilisent un voire 2 chevaux de trait ou mulets en plus de leurs ânes.

Seules deux structures (1 et 2 sur le graphique de la figure 25) se démarquent et utilisent un plus grand nombre d'animaux et d'espèces. Dans le cas de ces deux structures en particulier, les activités sont très diversifiées :

Structure 1 : *Orientée principalement pédagogie et formation*

- Maraîchage,
- Formation,
- Pédagogie (ferme pédagogique, visites...),
- Médiation pour élargir les activités.

Structure 2 :

- Maraîchage,
- Petits fruits,
- Autre élevage,
- Formation,
- Tourisme (gîtes, auberges, campings...),
- Débardage.

4.3.2. Le logement et l'alimentation des ânes de travail

Il existe plusieurs types de logements possibles pour accueillir des équidés : la stabulation libre, le box individuel, le paddock, le semi-plein air et le plein-air. En voici les définitions d'après l'IFCE en 2018 :

- La **stabulation libre** est utilisée pour héberger des animaux en groupe en intérieur.
- Le **box individuel** est un espace couvert de 9m² à 12m².
- Le **paddock** est un espace de détente qui ne permet pas de répondre aux besoins nutritionnels quotidiens (contrairement à la pâture).
- Le **plein air** intégral consiste à maintenir le cheval toute l'année, nuit et jour, sur un espace muni d'abris naturels (haies, arbres) mais sans abris en dur couverts.
- Le **semi-plein air** donne un accès illimité à une surface libre munie d'un abri (en dur) qui peut être individuel ou collectif.

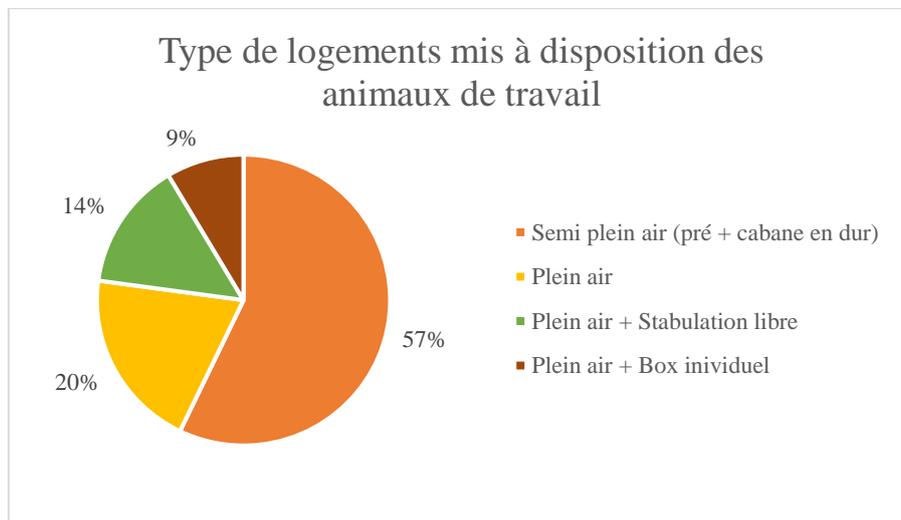


Figure 25: Logements des animaux de travail

Comme le montre la figure 25, tous les ânes ont un accès au plein air. 57% avec une cabane pour s'abriter, 14% ont une stabulation libre, 20% n'ont pas d'abris construits (il peut tout de même avoir des abris naturels) et 3 structures possèdent au moins un box individuel.

4.3.3. Types de travaux réalisés en traction animale

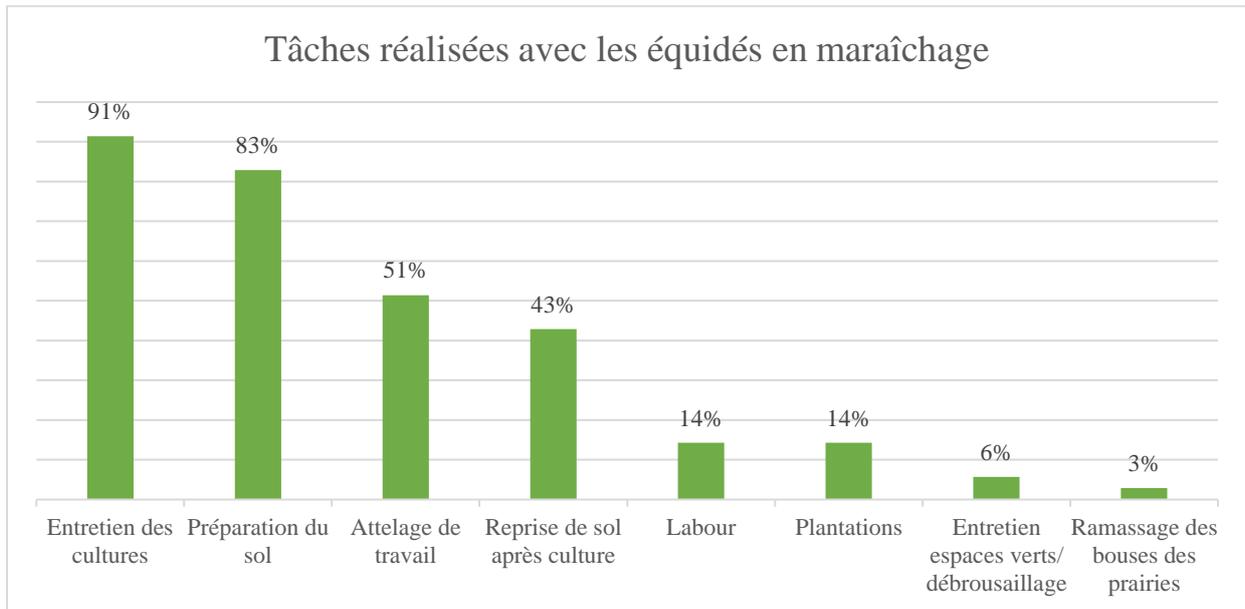


Figure 26: Tâches maraîchères réalisées avec les équidés au sein des structures.

L'histogramme de la figure 26 présente les différents types de travaux confiés aux ânes (et autres équidés s'il y a). Les trois principaux types de tâches réalisées avec les ânes sont l'entretien des cultures, la préparation du sol et l'attelage de travail pour le transport. Les ânes permettent de reprendre le sol dans 43% des structures.

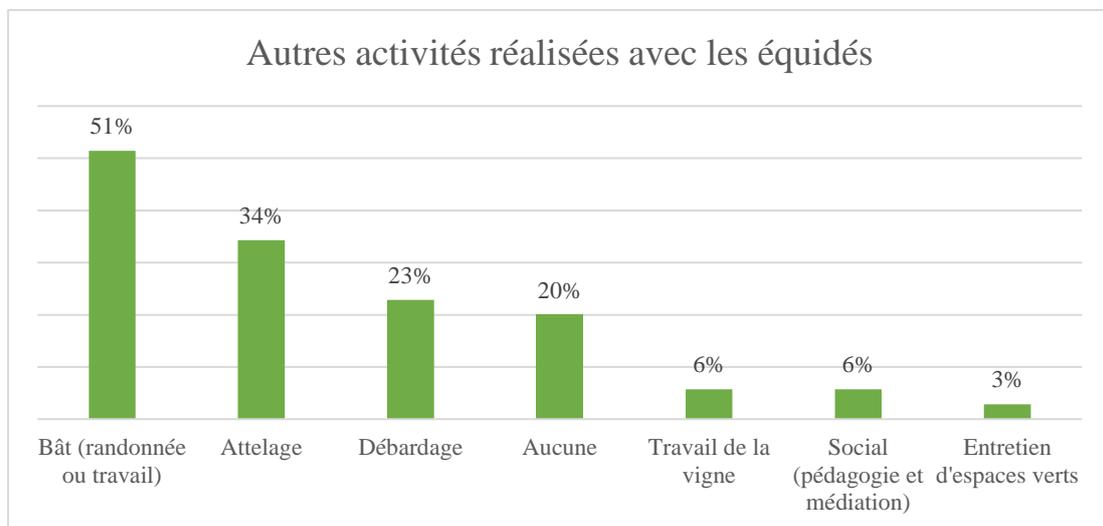


Figure 27: Autres activités réalisées avec les équidés

82,8% des structures font travailler leur(s) âne(s) en dehors de la traction maraîchère, ces travaux sont souvent en lien avec le tourisme (bât de randonnée, attelage) car il s'agit principalement des exploitations diversifiées. Le bât est pratiqué par plus de la moitié (51%) des utilisateurs d'ânes en maraîchage (figure 27). L'attelage est pratiqué par plus d'un tiers (34%) des utilisateurs et vient ensuite le débardage : pratiqué par 20% d'entre eux. Quelques personnes travaillent la vigne, entretiennent les espaces verts (débroussaillage par exemple) et une personne propose de la médiation animale.

4.3.4. Temps de travail d'une surface maraîchère en traction asine

En moyenne, la surface maraîchère travaillée en une heure de traction animale (tous travaux confondus) est de 850m². La plus petite surface travaillée en une heure est de 100m² et la plus grande est de 3000m², la médiane se situe à 675m² travaillés par heure. Ces données permettent de situer très approximativement la surface qui peut être travaillée en une heure. Bien entendu certains travaux seront plus ou moins longs en fonction de la précision et de la vitesse requise, de la force de l'animal, de la technique du maraîcher, de la météo et du terrain.

4.3.5. L'outillage de traction maraîchère

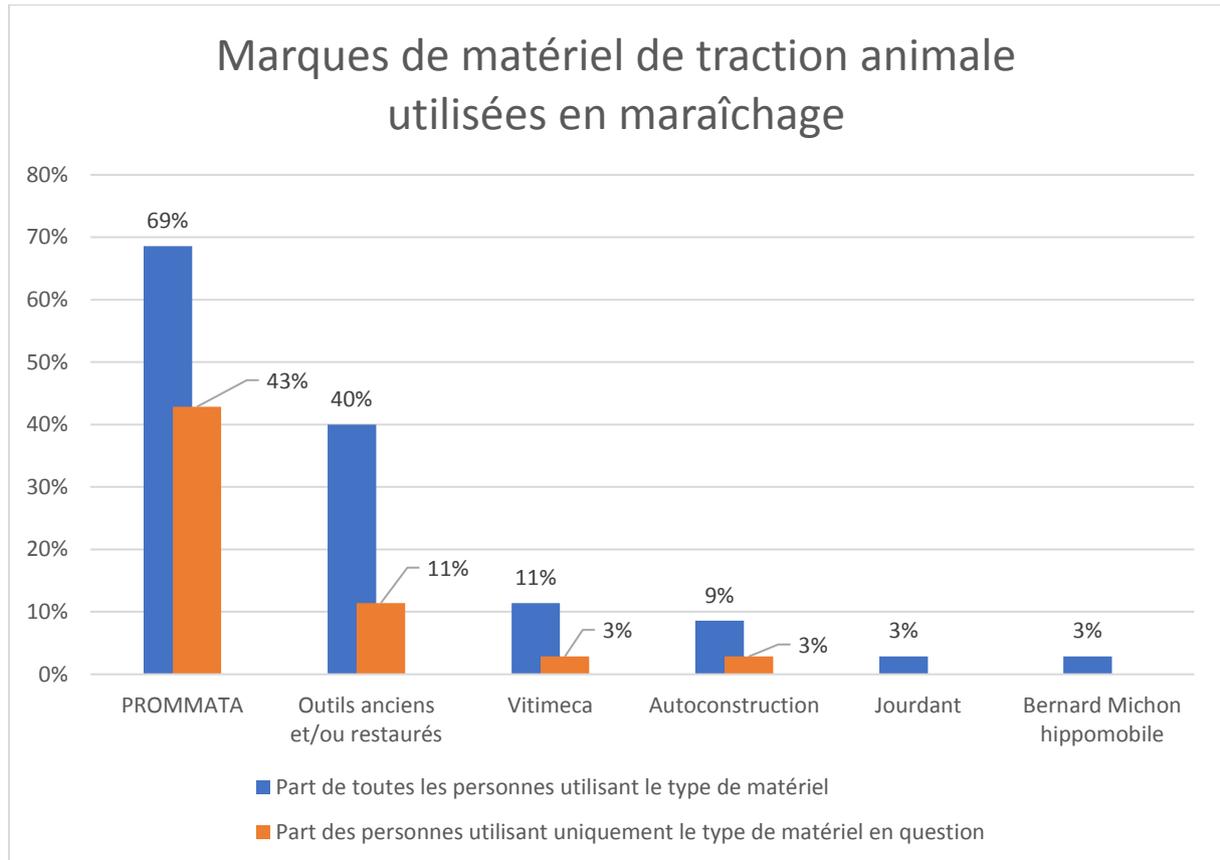


Figure 28: Outillage des maraîchers en traction animale.

L'histogramme de la figure 28 présente les types d'outils utilisés par les maraîchers qui travaillent avec des ânes. Prommata occupe une place majeure en termes d'outillage dans les exploitations en traction animale et asine en particulier : 69% des personnes interrogées déclarent utiliser au moins un outil Prommata et 43% des personnes utilisent uniquement un outillage Prommata. Les outils anciens et/ou restaurés sont utilisés par 40% de l'échantillon et 11% des personnes travaillent uniquement ces outils. Ensuite, 11% des personnes utilisent du matériel Vitimeca et 3% (soit une personne) n'utilise que cela. En tout, 60% des personnes utilisent un seul type de matériel. Quelques personnes utilisent d'autres types de matériel comme de l'autoconstruction (notamment permise par les plans libres de droit mis à disposition par l'Atelier Paysan), du matériel Jourdant ou bien du matériel Bernard Michon. Quelques personnes déclarent avoir envie de tester d'autres types d'outils.

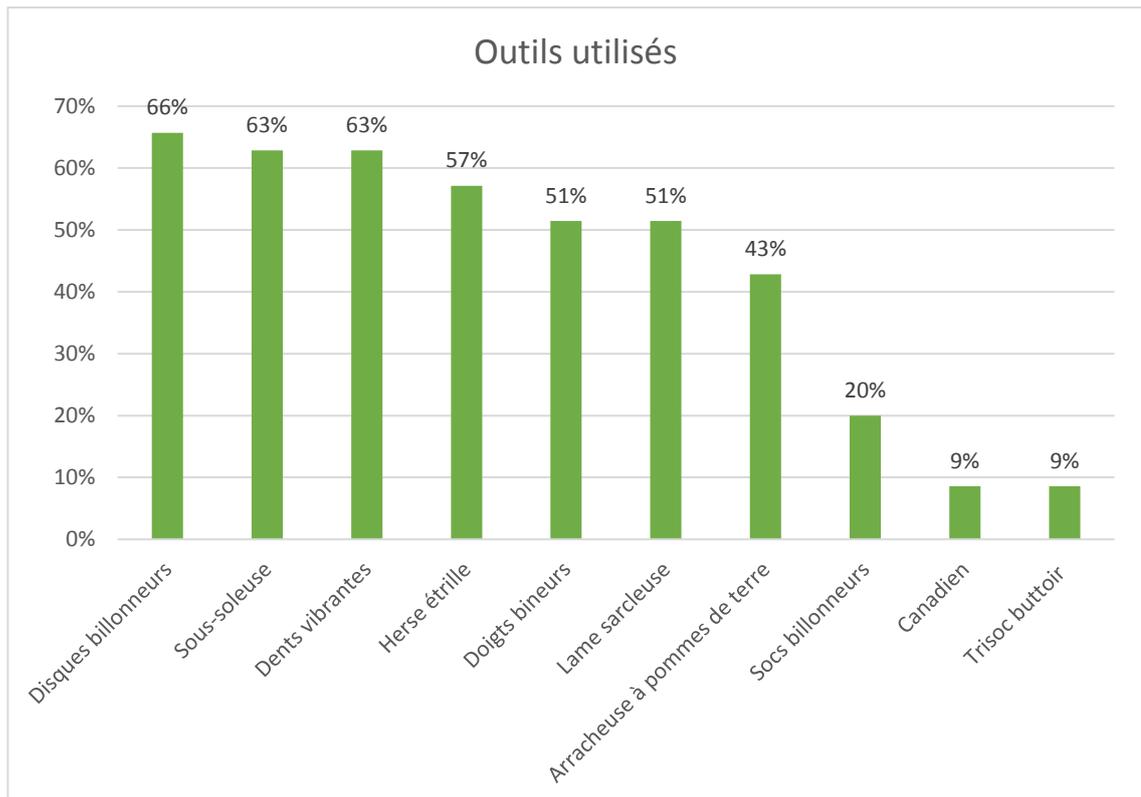


Figure 29: Les principaux outils utilisés en traction animale en maraîchage.

L'outil le plus utilisé (à 66%) par les utilisateurs d'ânes en maraîchage sont les disques billonneurs (Prommata). Ensuite, les principaux outils utilisés sont : la sous-soleuse, les dents vibrantes, la herse-étrille, les doigts bineurs et la lame sarceuse. Puis viennent l'arracheuse à pommes de terre, les socs billonneurs (figure 29). Enfin d'autres outils peuvent être utilisés comme les canadiens, les trisocs, l'épandeur à fumier, la faucheuse, l'andaineuse/faneuse, la houe maraîchère etc. Les exploitants interrogés utilisent en moyenne 4,6 outils, la médiane est à 4,5.

Les ânes sont principalement utilisés pour l'entretien des légumes feuilles (poireaux, choux notamment) et racines (pommes de terre, carottes). Ils permettent de faire des billons et les buttes et sont utilisés pour les binages de précision. Lorsqu'il y a aussi un cheval et/ou un mulet qui travaille alors ces derniers sont réservés pour l'arrachage des pommes de terre et le travail du sol car ce sont des travaux qui demandent plus de force, c'est en cela que les différents équidés sont complémentaires.

Citation d'une personne travaillant avec trois ânes, relevée dans le questionnaire :

« Chaque animal est différent et je les utilise en fonction de leur compétence : le plus costaud fait beaucoup de reprise de sol après culture, le plus précis fait des billons du désherbage, et le moins peureux fait de l'attelage de travail. »

Lorsque le sol est trop compliqué à reprendre après culture en traction animale, ce sont les engins motorisés qui prennent le relais pour permettre aux animaux de préparer le sol pour les plantations. Après la préparation du sol, les cultures sur bâches ne sont généralement pas travaillées en traction animale (courges, tomates, fraises par exemple). Il semble important de souligner que certaines personnes visent à réaliser le plus de tâches possibles en traction animale tandis que d'autres privilégient la traction animale en complément du tracteur.

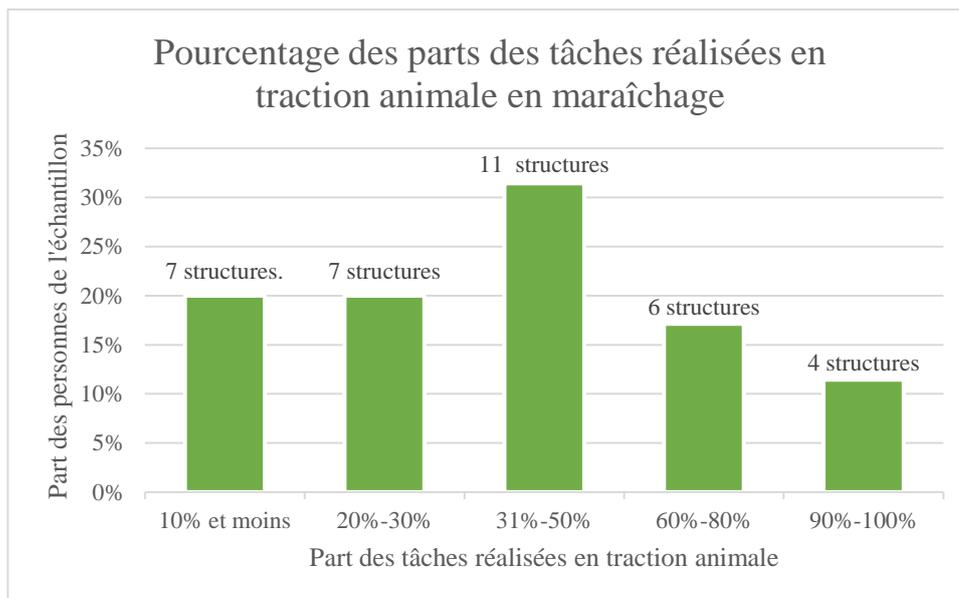


Figure 30: Part des tâches maraîchères réalisées en traction animale.

Le graphique de la figure 30 met en avant la part des tâches maraîchères réalisées en traction animale, le reste est fait grâce aux engins motorisés ou manuellement. 20% des personnes utilisent leurs animaux pour réaliser moins de 10% des travaux, 20% des personnes les utilisent pour 20% à 30% des tâches et 32% les utilisent pour 31 à 50% des tâches dont 8 personnes (soit 20% de l'échantillon total) qui réalisent la moitié des tâches avec l'animal sur la structure. Si, la majorité des personnes utilisent la traction animale en complément des engins motorisés, 14% des personnes utilisent la traction animale pour 90 à 100% des tâches maraîchères. Souvent, l'intention est d'utiliser le plus possible la traction animale pour bénéficier des avantages pour lesquels elle a été intégrée au projet. Cependant le tracteur permet de contre-carrer différentes contraintes qui pourraient, dans certains cas, mettre à mal l'utilisation des ânes : le temps de travail important à consacrer à la traction animale, les conditions pédologiques ou bien le manque de formation/ de maîtrise technique sur certaines pratiques (travail aux longues rênes à une personne, travail en paire...). Dans ces cas-là, la motorisation permet de laisser une place à l'animal et c'est pour cela que les deux sont utilisés de manière complémentaire.

4.4. Investissement et budget traction animale

4.4.1. Investissement traction animale

- **L'animal** : L'investissement d'un animal dépend de sa race, de son âge et de son éducation.

Tableau 3: Budget d'investissement pour âne de travail en fonction de sa race et de son éducation.

Type d'animal	Budget médian	Budget moyen	Budget minimum	Budget maximum
Âne de race éduqué	1500€	1754 €	1000€	2500€
Âne de race non éduqué	850€	1025€	300€	2000€
Âne commun éduqué/expérimenté	600€	700€	500€	1000€
Âne commun non éduqué	300€	305€	0€	500€

NB : dans le cas de l'âne commun non éduqué, il peut être récupéré par opportunité ou né à la ferme.

Tableau 4: Âge de l'âne à l'achat.

	Âge médian	Âge moyen	Âge minimum	Âge maximum
Âge de l'animal à l'achat	5,5 ans	6,4 ans	Naissance sur place	18 ans

NB : 76% des ânes sont achetés avant leurs 10 ans.

- **Le matériel de traction animale**

Tableau 5: Budget d'investissement dans le matériel de traction animale.

	Budget médian	Budget moyen	Budget minimum	Budget maximum
Matériel de traction animale	4000€	5044€	200€	20 000€

NB : La personne qui a investi le moins utilise des outils anciens et restaurés et réalise moins de 10% des tâches avec l'âne.

Le « matériel de traction animale » regroupe le harnachement, le(s) porte(s)-outils polyvalent et les outils/accessoires (souvent un outil pour billonner, un outil pour biner/ sarcler, et un outil à dents.)

4.4.2. Budget traction animale

Tableau 6: Budget mensuel et annuel pour l'alimentation et les soins d'un animal de travail.

	Budget médian	Budget moyen	Budget minimum	Budget maximum
Alimentation mensuelle d'un animal de travail (hors autoproduction)	27,5€	61,3€	0€	150€
Soins mensuels d'un animal de travail	12,9€	20,47€	0€	120€

NB : soins vétérinaires, vaccins, parage/ ferrage, vermifuge, etc. sont compris dans « soins ».

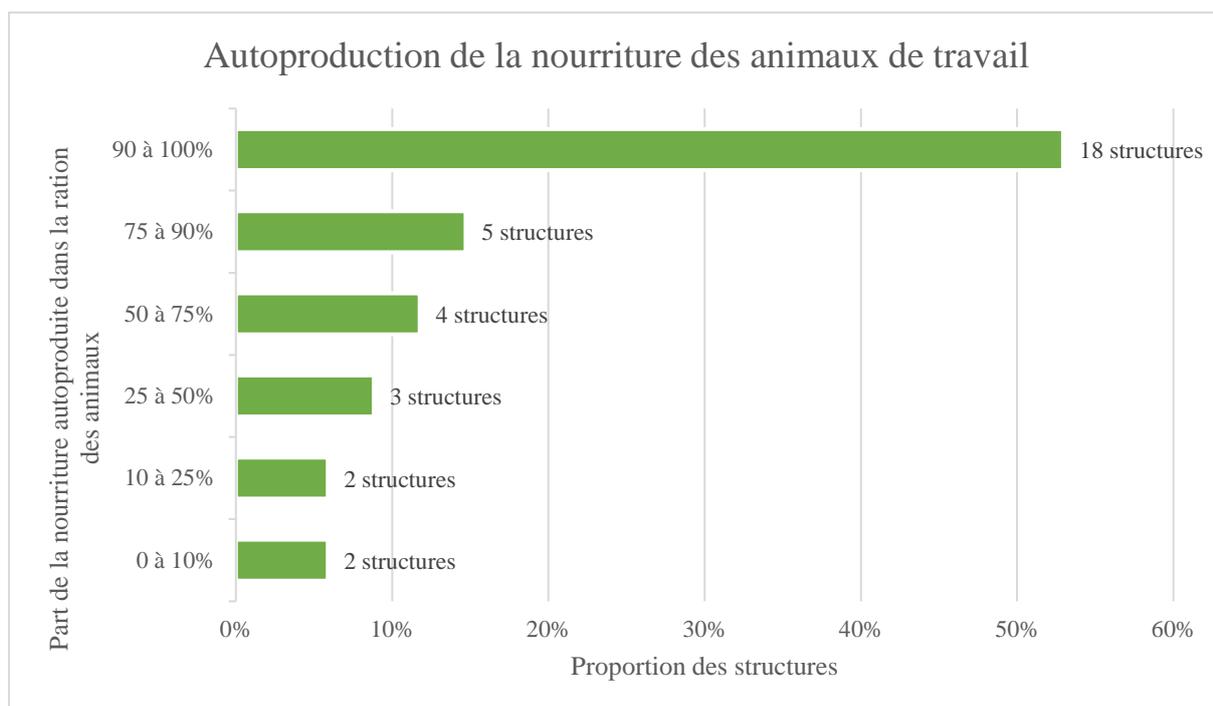


Figure 31: Part de l'autoproduction dans l'alimentation des animaux de travail.

53% des personnes ayant répondu (18 sur 35 structures) à l'enquête produisent eux-mêmes 90 à 100% de l'alimentation de leurs animaux. 15% produisent entre 75 et 90% de la nourriture nécessaire à leurs animaux et 12% en produisent entre 50 et 75%. Une minorité en produit de 0 à 25% (figure 31). La part de nourriture autoproduite influence le budget alimentation des animaux.

4.5. Investissement et budget motorisation

4.5.1. Investissement motorisation

Tableau 7: Budget d'investissement pour les engins motorisés et les outils compatibles en maraîchage.

	Budget médian	Budget moyen	Budget minimum	Budget maximum
Investissement motorisation (engins et outils)	8500€	10833€	0€	35 000€

Le tableau 7 met en évidence l'investissement nécessaire pour les engins motorisés sur les exploitations en maraîchage avec traction asine. Il faut compter entre 8 000€ et 15 000€ pour s'équiper. La valeur de cet investissement varie d'une structure à l'autre en fonction des opportunités et des choix sur lesquels les maraîchers se portent en termes de motorisation. Certaines fermes ont été achetées outils compris, certaines personnes bénéficient d'héritage ou de don, d'autres se tournent vers des outils neufs. De manière générale, la part de travaux effectués en traction n'influence pas le montant de l'investissement en engins à énergie thermique. Cependant, parmi toutes les personnes interrogées trois d'entre elles réalisent 100% des tâches en traction animale (et manuellement) et elles ont investi 0€, 0€ et 700€ en engins motorisés.

4.5.2. Budget motorisation

Tableau 8: Frais annuels de fluides (huiles, carburants) et d'entretien pour la motorisation en maraîchage.

	Budget médian	Budget moyen	Budget minimum	Budget maximum
Fluides annuels	500€	677€	0€	5000€
Entretien annuel	500€	680€	0€	5000€

Les budgets nécessaires à l'achat de fluides (huiles et carburants) et d'entretien des engins à moteur présentés dans le tableau 8 se situent en général aux alentours de 1000€ à 1 500 € au total par an.

4.6. Débouchés des produits et chiffre d'affaires

4.6.1. Commercialisation, circuits de distribution et débouchés

La majorité des structures (97% d'entre elles) ayant répondu au questionnaire commercialise sa production maraîchère, fruitière et/ou production de produits transformés. Une seule personne ne la commercialise pas. Les ateliers de transformation concernent principalement les légumes et les fruits en soupe, coulis, ratatouille, confitures, gelées, sirops, vins de fruits, crèmes, conserves, jus etc. une personne transforme ses céréales en pain.

31,4% des répondants soit 11 personnes transforment au moins une partie de leur production. 68,6% quant à elles ne transforment pas sur la ferme (figure 32).

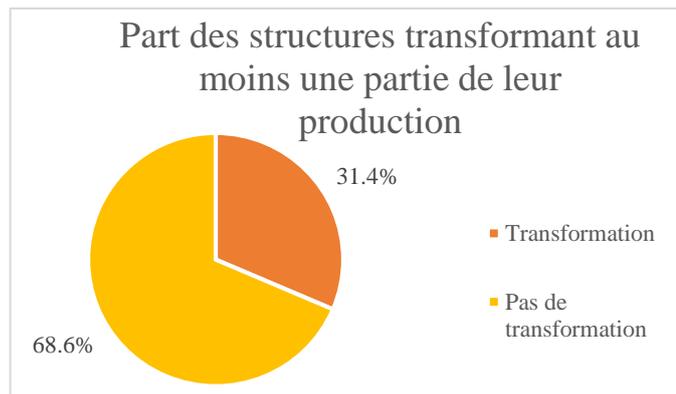


Figure 32: Part des structures transformant au moins une partie de leur production.

100% des personnes qui commercialisent leur production le font par des circuits directs tels que les AMAP, les marchés de producteurs, la vente à la ferme etc. 17% des structure commercialisent leur production maraîchère en circuit court (vente en coopérative de producteurs, ou vente aux supermarchés et magasins spécialisés sans intermédiaire) en plus des circuits directs. Une structure vend ses produits à une cantine municipale de temps en temps.

4.6.2. Chiffre d'affaire maraîchage

D'après les réponses collectées, le chiffre d'affaires d'une année de maraîchage est compris entre 0€ et 100 000€ selon les structures et leurs autres activités s'il y en a (figure 33).

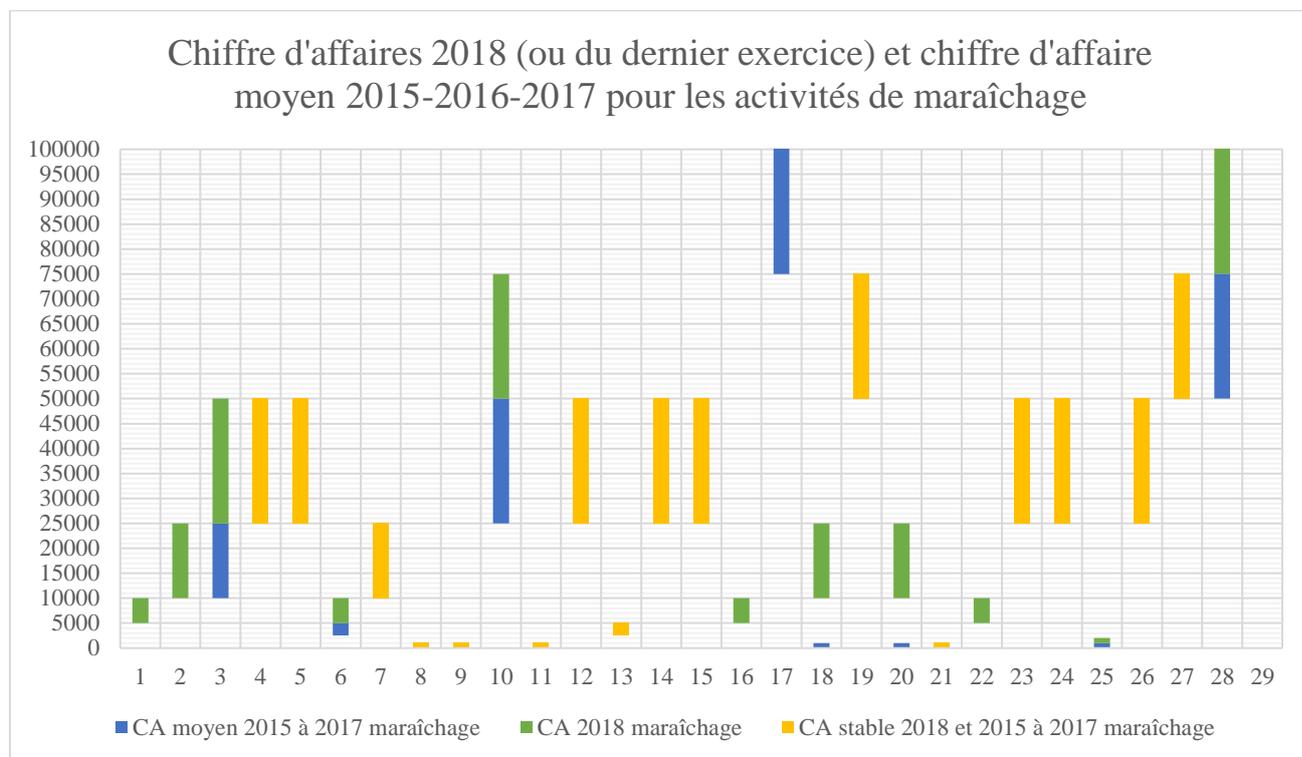


Figure 33: Chiffre d'affaires en maraîchage en 2018 comparé à la moyenne de 2015-2016 et 2017 (NB : n=28).

Les structures 8,9,11 et 21 réalisent un chiffre d'affaires annuel de 0 à 1000€ grâce aux activités de maraîchage. Ce sont des structures qui ont d'autres activités (notamment élevage et tourisme) et pour lesquelles le maraîchage est une activité complémentaire, personnelle ou anecdotique.

Les structures 1, 16 et 22 réalisent un chiffre d'affaires maraîcher compris entre 5 000 et 10 000€ en 2018 sont des structures qui ont aussi d'autres activités en parallèle. La 1 et la 22 sont très récentes (2019) et pour lesquelles le chiffre d'affaire indiqué est celui de leur première année. L'une d'entre elles est une association.

Les structures 2,7,18 et 20 réalisent un chiffre d'affaires compris entre 10 000 et 25 000€ en 2018. Le tableau 9 reprend quelques caractéristiques de ces structures.

Tableau 9: Quelques caractéristiques de structures générant un CA maraîcher entre 10 000 et 25 000€.

N° Structure	Installation	Serres froides (% S.A.U.)	Activités	Surface maraîchère en traction animale	% tâches en traction animale	Animaux
2	2018	10%	Maraîchage	0,6 ha	80%	2 ânes
7	2017	10%	Maraîchage et arboriculture	0,9 ha	50%	2 ânes
18	2014	20%	Maraîchage	0,15 ha	90%	3 ânes
20	2018	8%	Maraîchage et céréales	1 ha	30%	2 ânes et un cheval

Neuf structures génèrent un chiffre d'affaires lié aux activités de maraîchage compris entre 25 000€ et 50 000€. Elles sont toutes des entreprises individuelles, seules deux d'entre elles sont un GAEC et une EARL. Certaines sont focalisées sur la production maraîchère, d'autres ont d'autres activités en parallèle (tableau 10). Selon le graphique en figure 32, huit de ces neuf structures ont un chiffre d'affaire maraîcher stable ces dernières années.

Tableau 10: Quelques caractéristiques de structures générant un CA maraîcher entre 25 000€ et 50 000€.

N° Structure	Installation	Serres froides (% S.A.U.)	Activités	Surface maraîchère en traction animale	% tâches en traction animale	Animaux
3	2019	10%	Maraîchage	1,5 ha	30%	1 âne
4	2003	9%	Maraîchage	1 ha	98%	2 ânes et 2 chevaux
5	2015	10%	Maraîchage	1 ha	27%	2 ânes
12	2009	15%	Maraîchage	0,2 ha	2%	1 âne
14	2012	10%	Maraîchage	0,9 ha	40%	2 ânes
15	2013	20%	Maraîchage , petits fruits, PAM et tourisme	0,7 ha	35%	2 ânes
23	2016	15%	Maraîchage	1,5 ha	50%	2 ânes
24	2019	0%	Maraîchage, arboriculture, petits fruits, viticulture, PAM , Autre élevage	0,4 ha	30%	3 ânes
26	2012	15%	Maraîchage, formation	0,6 ha	100%	3 ânes

Trois structures réalisent un chiffre d'affaires maraîcher situé entre 50 000€ et 75 000€ (tableau 11), elles sont spécialisées dans le maraîchage et n'indiquent pas exercer d'autres activités.

Tableau 11: Quelques caractéristiques de structures générant un CA maraîcher entre 50 000€ et 75 000€.

N° Structure	Installation	Serres froides (% S.A.U.)	Activités	Surface maraîchère en traction animale	% tâches en traction animale	Animaux
10	2008	NC*	Maraîchage	2,4 ha	40%	1 âne et 1 cheval
19	2014	8%	Maraîchage	0,5 ha	30%	2 ânes
27	2006	20%	Maraîchage	1 ha	20%	1 âne et 1 cheval

*NC : Non connu

Seulement deux structures génèrent un chiffre d'affaires de 75 000 à 100 000€ grâce au maraîchage (tableau 11). Il s'agit d'un GAEC (structure 28) et d'une association de réinsertion professionnelle (structure 17). Ces deux structures ont plusieurs personnes et plusieurs U.T.H. à disposition pour le maraîchage.

Tableau 12: Quelques caractéristiques de structures générant un CA maraîcher entre 75 000€ et 100 000€.

N° Structure	Installation	Serres froides (% S.A.U.)	Activités	Surface maraîchère en traction animale	% tâches en traction animale	Animaux
17	2000	25%	Maraîchage, Pédagogie (ferme pédagogique, visites...), Animation centre de loisirs	1,8 ha	50%	2 ânes
28	2013	20%	Maraîchage, Arboriculture, Petits fruits, PAM, Formation, Pédagogie (ferme pédagogique, visites...)	1,5 ha	70%	2 ânes et 1 cheval

4.6.3. Chiffre d'affaires prestations

Seulement deux personnes de l'échantillon proposent des prestations en traction animale et le chiffre d'affaires annuel de ces prestations est compris entre 0 et 1000€.

4.7. Motivations et analyse stratégique de la pratique

4.7.1. Raisons de l'utilisation de la traction animale

À la fin du questionnaire, une question ouverte permettait aux répondants et répondantes d'indiquer les raisons de leur choix de se porter vers la traction asine en maraîchage. Le tableau 13 résume les réponses et permet de visualiser les arguments prioritaires ayant poussé les personnes à intégrer l'animal à leurs structures.

La passion pour l'animal, la relation entretenue avec lui est un moteur majeur de l'intégration de l'animal au projet. Le travail en traction animale est qualifié de « calme », « agréable », « plaisant ». Ensuite, la réduction de la pollution et le moindre impact sur la santé des sols sont évoqués par 29% des personnes interrogées. Les performances techniques et agronomiques se placent en troisième position dans les motivations des personnes à utiliser la traction animale. La moindre consommation d'énergies fossiles comme le pétrole voire une autonomie énergétique sont aussi des motivations pour plus d'un quart des personnes. 11% des personnes considèrent la traction animale comme étant une perspective d'avenir pour tendre vers une ferme résiliente et cohérente.

« L'autonomie » est un mot redondant et régulièrement évoqué. Cette notion peut être appliquée en termes d'énergie, de main d'œuvre, de motorisation, de fertilisation voire même de fonctionnement global de la ferme.

Tableau 13: Motivations et raisons de l'utilisation de l'âne en maraîchage.

Classement (% de personne ayant évoqué cet argument)	Raison	Domaine
46%	Plaisir, relation à l'animal, intérêt pour l'animal	Social
29%	Moins de pollution (atmosphérique, sonore...), préservation des sols	Environnement, technique
26%	Avantages techniques et agronomiques, qualité du travail, efficacité, force	Technique
23%	Diminution des intrants de carburants	Environnement & économie
11%	Perspective d'avenir, cohérence, résilience	Social, économie et environnement
9%	Fourniture en fumier/ fertilisation	Economie
9%	« Choix de vie », projet personnel	Social
6%	Découverte en formation	Social, technique
3%	Valorisation/ préservation des races	Social, environnemental, économie
3%	Argument de communication	Social
3%	Activité physique	Social
3%	Opportunité car animaux sur place	Economie
3%	Transmission du savoir-faire	Technique & social
3%	Valoriser une parcelle enclavée	Economie

4.7.2. Analyse stratégique de la pratique

A la fin du questionnaire, il a été demandé aux répondants d'exposer les points forts, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui selon eux, pèsent sur la pratique de la traction animale en maraîchage. Les déclarations des participants sont regroupées dans le tableau 13 de la page suivante.

Tableau 14: Analyse stratégique de l'utilisation de la traction animale en production de légumes.

Forces	Faiblesses
<p><u>Pratique/ technique / agronomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Tassement du sol limité - Qualité du travail, travail fin et efficace - La traction animale trouve sa place en complément de la mécanisation, ceci demanderait trop de main d'œuvre si on ne complète pas avec de la motorisation. - Autonomie de fonctionnement (travaux agricoles, fertilisation). - Travail léger et précis (binages) - Un âne travaille plus vite et a plus de force qu'un motoculteur, on travaille derrière l'outil donc on voit bien ce qu'on fait on voit l'évolution du sol à chaque passage - Adapté aux petites surfaces <p><u>Economie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas ou moins d'achat de tracteur/ matériel - Pas ou moins de carburant - Attrait du consommateur, - Investissement limité <p><u>Social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proximité avec la nature, plaisant, calme - Moins travailler seul, présence quotidienne, - Capital sympathie - Confort de travail (pas se retourner pour voir le travail en cours) - Activité physique bénéfique <p><u>Environnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la pollution atmosphérique et sonore. - Empreinte écologique judicieuse 	<p><u>Pratique/ technique / agronomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est nécessaire de réussir à maîtriser l'animal - Idéal de travailler à 2, difficile de conduire seul - Manque de réactivité sur des fenêtres météo étroites quand on a beaucoup de surface à travailler en peu de temps - Moins efficace qu'un tracteur - Type de sol peut nécessiter l'utilisation d'un tracteur pour la reprise au printemps - Il faudrait du matériel moderne où l'on puisse s'asseoir avec une barre de relevage hydraulique pour relever l'outil en fin de rang comme sur un tracteur/l'idéal serait d'avoir le même matériel que les Amish utilisent - Certains travaux ne sont pas réalisables ou en trop de temps. <p><u>Economie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Temps</u> (entraînements, travail quotidien non productif, soins, clôtures, entretien des logements, attelage, travaux, travail de peu de rangs à la foi par rapport au tracteur qui en fait plusieurs...). Il est nécessaire d'avoir une organisation très stricte - Manque de personnel et manque de temps donc d'argent <p><u>Social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail physique qui nécessite de la force - Formation indispensable - Se méfier des « charlatans », de ceux qui croient tout savoir. - Manque de temps de beaucoup d'heures de travail <p><u>Environnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Place nécessaire aux animaux au sein de la ferme (difficile si peu de terrains)

<p><u>Pratique/ technique / agronomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'intervention rapide sur les cultures après la pluie sur un sol encore humide - Résout beaucoup de problématique en agriculture biologique, fertilisation, désherbage, alternative aux plastique , mécanisation de travaux souvent manuel en agriculture biologique - <p><u>Economie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Indépendance progressive vis-à-vis du pétrole. <p><u>Social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Image positive auprès des consommateurs - Alternative de l'avenir de l'agriculture et de la production alimentaire (avec des outils modernes). 	<p><u>Pratique/ technique / agronomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu de matériel disponible - Peu de formateurs et de formations - Peu de professionnels - Cela reste un travail du sol qui nécessite d'avoir un sol mis à nu, lorsque l'on s'oriente vers le semis direct sur couvert végétal les animaux sont susceptibles d'être moins utilisés - Difficulté pour trouver des animaux formés <p><u>Economie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu de soutien des autorités et de la PAC - Peu reconnu par les collectivités, et le grand public
--	--

4.7.3. Suggestion pour un réseau de professionnels

Encore en fin de questionnaire, il a été demandé aux participants s'ils avaient des demandes, suggestions ou remarques concernant la mise en place d'un réseau de professionnels du maraîchage en traction asine. Lors de la seconde partie de l'étude (entretiens avec les maraîchers), des suggestions plus précises ont été abordées de vive voix Voici les remarques qui ont été récoltées dans ce premier temps:

- Ouverture vers les autres, écoute et échanges: Bienveillance ;
- Sujets pratiques & duplicables ;
- Retours d'expérience, partage des connaissances ;
- Transmission/formation par la pratique sur des lieux identifiés, formations et suivis sur site ;
- Salons de démonstration de matériel moderne/ neuf/ innovant ;
- Coaching des débutants ;
- Pôles régionaux de référence pour plus d'accessibilité ;
- Développement à prix coutant d'idée, de matériel, de technique.

4.7.4. L'âne et le mulet ne sont pas les seuls à travailler en maraîchage.

Comme abordé dans les résultats de l'étude, les chevaux peuvent être utilisés de façon complémentaire à l'âne. Il existe aussi des exploitations utilisant uniquement les chevaux. Bien qu'orienté principalement vers la traction asine, le questionnaire « Traction animale en maraîchage » a aussi atteint quelques personnes (14 en tout) travaillant avec des chevaux uniquement. Il n'est pas possible de réaliser des statistiques sur un échantillon aussi réduit, cependant les réponses de ces personnes permettent quelques observations :

Voici les types de chevaux cités:

- Comtois ;
- Fjord ;
- Percherons, Auxois, Ardenais ;
- Breton, Irish cob.



Figure 34: Ardenais au débardage
(Source: www.hippologie.fr).

- Les maraîchers utilisant la traction chevaline ont principalement des chevaux de trait, la plupart du temps ils en possèdent 1 à 2 et parfois plus (selon les autres activités en parallèle).
- Les outils utilisés proviennent des mêmes constructeurs que les outils utilisés en traction asine et certains sont aussi issus de la fabrication artisanale.
- La S.A.U. prise en charge par une U.T.H. semble supérieure avec un cheval qu'avec un âne (+0,6 à +0,7ha/U.T.H.).
- *NB : Pour rappel, elle est de 1,05ha/U.T.H. en moyenne avec une médiane à 0,55 ha/U.T.H en traction asine.*
- Les chevaux ont plus de force que les ânes, ils permettent de réaliser un panel de travaux plus large . De manière générale, ils semblent être capables de prendre en charge une plus grosse proportion des travaux au sein d'un itinéraire technique tandis que l'âne s'occupe principalement des travaux d'entretien des cultures maraîchères. Voici des exemples de travaux réalisés par les maraîchers utilisant la traction chevaline : labour, préparation du sol, entretien des cultures, transport du bois, débardage (figure 15), reprise des sols après culture, conduite de tombereau pour transport (fumier, paille, récolte, nourriture...), hersage des prairies, tonte (figure 16) etc. De ce fait, la part des tâches réalisées en traction animale sur les exploitations ayant un cheval semble supérieure à celle des exploitations en traction asine (7 structures sur 14 réalisent de 50 à 100% des tâches en traction animale).
- Les maraîchers semblent préférer les petits gabarits voire les poneys . Une personne a arrêté de travailler avec des chevaux trop lourds car ils avaient des problèmes de pieds, des maladies et exerçaient une trop forte pression sur la pâture. Dans ce cas, des poneys les ont remplacés.

Les activités exercées par les structures utilisant la traction chevaline en maraîchage semblent tout autant (voire un peu plus) diversifiées que les structures utilisant la traction asine. Il s'agit des mêmes types d'activités (maraîchage, arboriculture, tourisme, pédagogie, formation, céréales, élevages, petits fruits...). Certaines activités ont un caractère original: fourrages, promenades et mariages en calèches, pension et viticulture.



Figure 35: Paire de chevaux et tondeuse attelée (Source: Jean Léo Dugast).

4.8. Première caractérisation de la population des maraîchers (résumé)

La population étudiée est composée de 43% de personnes se situant dans la tranche d'âge 36-45 ans. La population est principalement d'origine rurale. Une grande majorité des personnes interrogées ont suivi une formation agricole et la moitié d'entre elles ont un BPREA. 91% de la population a suivi une formation en traction animale, les deux centres de formation les plus fréquentés sont l'association PROMMATA et l'ENAM. Plus de la moitié des structures font partie d'un réseau ou d'un collectif tels que les GAB, l'UNÂP, les CIVAM ou bien des réseaux locaux axés sur des problématiques locales telles que l'irrigation et la commercialisation collective par exemple.

74% des structures interrogées sont des entreprises individuelles. La SAU moyenne consacrée à la production de légumes est de 0,72 ha et varie entre 0,1 et 2,4ha indépendamment de la SAU totale de l'exploitation. Près de la moitié des structures sont propriétaires de la totalité de la surface et 28% ne sont pas du tout propriétaires des surfaces exploitées. En moyenne 2,4 personnes travaillent sur une structure pour couvrir 2 UTH dont 1 UTH pour la culture de légumes en traction asine par structure. 25,7% des personnes déclarent avoir un besoin d'unité de main d'œuvre supérieur à la ressource réellement disponible.

Un tiers des structures pratiquent uniquement le maraîchage et un peu plus de la moitié des structures sont pluriactives (activités en plus des production végétales). Plus de la moitié des structures pluriactives ont une activité d'accueil au public et 41% ont un atelier animal. 77% des exploitations travaillent avec des serres froides et la majorité d'entre elles ont une surface couverte égale à 10 à 20% de la surface de production de légumes. En général, les exploitations en plein champ uniquement ont un autre atelier pour assurer une activité en période creuse. Un tiers des structures ont un atelier de transformation qui concernent principalement la transformation de produits végétaux. Les structures qui commercialisent leurs productions (97% de l'échantillon) le fait via des circuits directs et quelques structures ajoutent à cela une commercialisation via des circuits courts. 32 structures sur un total de 35 sont certifiées dont 28 portent les valeurs du label « agriculture biologique ».

72% des structures ont intégré l'âne dès l'installation et 61% d'entre elles ont moins de 10ans d'ancienneté. Près des trois quarts des exploitations travaillent avec un ou deux ânes. Un tiers des personnes utilisent la traction animale pour effectuer entre 31 et 50% et 28% des personnes l'utilisent pour plus de 50%. Les travaux réalisés sont principalement la préparation des sols (griffage, billons...), l'entretien des cultures (désherbage, buttage...), l'attelage de travail et la reprise des sols après culture. L'âne commun ou d'origine non constatée est le plus utilisé et 76% des ânes sont achetés avant leurs 10 ans. Près d'un tiers de l'échantillon travaille aussi avec d'autres animaux de travail, notamment des chevaux ou des mulets, la raison la plus évoquée est la complémentarité des travaux réalisés avec les différents animaux. Les types d'outils les plus utilisés sont les outils de Prommata et les outils anciens et/ou restaurés.

Pour s'équiper en matériel de traction animale il faut compter une enveloppe d'environ 4000€ sans l'animal ni la formation. Le prix d'un âne varie beaucoup selon sa race et son éducation, par exemple pour un âne de race éduqué il faudra déboursier environ 1500€ contre 600€ pour un âne commun ou d'origine non constatée éduqué. 485€ est le budget annuel médian de l'échantillon pour couvrir l'alimentation et les soins pour un animal de travail. Ce budget dépend de l'animal et de la part d'autoproduction d'aliments sur place par rapport aux achats. 53% des maraîchers autoproduisent de 90% à 100% de l'alimentation de leur(s) âne(s).

D'après les réponses, il faut compter entre 8500€ et 10 900€ d'investissements pour s'équiper en motorisation et outils compatibles. 1000€ par année sont nécessaires pour couvrir l'entretien et l'achat de carburants et huiles pour les engins motorisés.

Presque 69% de la population de maraîchers en traction asine ne transforme pas ses productions contre 31% qui le fait. La transformation concerne principalement les légumes et les fruits qui sont convertis en soupes, coulis, ratatouilles, sauces, gelées, sirops, vins de fruits, jus etc.

Le chiffre d'affaires généré par le maraîchage d'une exploitation en traction asine se situe entre 0€ et 100 000€/an. Plus le chiffre d'affaire maraîcher est élevé plus la structure semble spécialisée en maraîchage. Sur un total de 35 répondants à l'enquête, quatre structures ont un chiffre d'affaire lié aux activités de maraîchage compris entre 0€ et 1000€, ce sont des structures dont les activités principales ne sont pas le maraîchage mais plutôt l'élevage, le tourisme... Trois structures génèrent entre 5 000€ et 10 000€/an de chiffre d'affaire grâce au maraîchage, là aussi, d'autres activités sont exercées et deux de ces structures sont récente et l'autre est une association. 4 exploitations ont un chiffre d'affaire entre 10 000€ et 25 000€. Neuf structures génèrent un chiffre d'affaire lié aux activités de maraîchage compris entre 25 000€ et 50 000€. Elles sont toutes des entreprises individuelles, seules deux d'entre elles sont un GAEC et une EARL. Certaines sont focalisées sur la production maraîchère, d'autres ont d'autres activités en parallèle (élevages, petits fruits, PAM, formations, tourisme, viticulture, arboriculture), huit de ces neuf structures ont un chiffre d'affaire maraîcher stable ces dernières années.

Seulement deux structures génèrent un chiffre d'affaires de 75 000 à 100 000€ grâce au maraîchage. Il s'agit d'un GAEC et d'une association de réinsertion professionnelle qui ont plusieurs personnes et plusieurs U.T.H. à disposition pour le maraîchage.

Les activités de prestations sont anecdotiques au sein de cette population.

Les motivations d'utilisation de la traction animale les plus évoquées sont d'ordre social, environnemental, technique et économique. Presque la moitié de la population a déclaré travailler en traction animale par passion et pour la relation humain-animal que les personnes développent en travaillent ainsi. Ensuite, les avantages environnementaux sont aussi beaucoup évoqués (moins de pollution atmosphérique et sonore, préservation des sols). Les avantages techniques et agronomiques sont également appréciés : l'animal est fort, précis et efficace. De plus, le travail en traction animale permet l'économie d'intrants et de carburants. Cela représente une « perspective d'avenir, une cohérence et une résilience ».

La traction animale limite le tassement du sol tout en fournissant un travail fin et efficace. Adaptée aux petites surfaces, elle permet aussi une autonomie de fonctionnement (travaux agricoles, fertilisation) bien qu'elle trouve souvent sa place en complément de la mécanisation. Le confort de travail est aussi apprécié car le maraîcher se place derrière l'outil et a une bonne vision du travail en temps réel. L'investissement nécessaire pour mettre la traction animale en place est inférieur à celui nécessaire pour l'équipement motorisé, de plus, il n'y a pas (ou moins) besoin d'huiles et de carburants. Le capital sympathie de l'âne permet un dialogue entre producteurs et consommateur surtout en circuit direct. Bien que présentant des avantages, le temps et la maîtrise de l'animale sont souvent des facteurs limitants à l'utilisation de la traction animale.

5. Témoignages des maraîchers utilisant la traction asine

Rien n'est plus précieux que les paroles des professionnels concernés. Grâce aux 14 maraîchers (ou futurs maraîchers) participants, des facteurs de réussites, des points de vigilance et les opportunités de la traction asine en maraîchage ont pu être identifiés. Ces derniers seront illustrés grâce à des verbatims (reproduction intégrale des propos prononcés par l'interviewé) collectés pendant les entretiens.

5.1. Facteurs de réussite

Pour s'installer en maraîchage en traction asine, il est nécessaire d'acquérir des connaissances et de l'expérience en maraîchage. Il en va de même avec la traction animale. Beaucoup de personnes interrogées ont un BPREA maraîchage qui leur a permis d'acquérir les bases en maraîchage mais aussi les compétences nécessaires à la gestion d'une exploitation. Bien entendu il existe aussi d'autres types de formations. La plupart des sujets déclare que la formation en traction animale auprès d'un ou de plusieurs centres de formations est importante surtout lorsque les personnes ne connaissent pas le monde équin. Dans un premier temps, cela permet d'apprendre à s'occuper d'un âne selon les besoins qui lui sont spécifiques ; ensuite les formations de traction permettent aux futurs utilisateurs d'apprendre à harnacher, à utiliser les outils et à mener leur animal. Le fait de se former en continu et dans différents espaces de formation peut présenter des avantages : améliorer ses méthodes, apprendre de nouvelles façons de faire, découvrir les différents types d'outils et corriger les mauvaises habitudes. Au-delà de l'aspect technique, les formations sont aussi très utiles pour illustrer de manière concrète la pratique et montrer qu'il s'agit d'un véritable outil de travail et non d'un simple folklore.

« Il faut faire une initiation à la traction asine pour découvrir l'animal si tu ne le connais pas, aller rencontrer des maraîchers (même sans parler de traction animale), faire du woofing. »

“

Paroles d'âniers
maraîchers

« Les formations sont très utiles et ont été importantes dans ce projet d'installation pour montrer que la traction animale peut être concrète. »

« Lors de la formation j'ai vu la variété d'outils possibles en maraîchage, j'ai été très convaincu que l'âne pouvait remplacer le tracteur. »

En revanche, la plupart des utilisatrices et utilisateurs interviewés déplorent un manque de suivi suite aux formations. C'est un point d'amélioration sur lequel les centres de formation auraient intérêt à travailler car ceci pourrait, dans certains cas, prévenir les abandons d'activité. Par exemple, une personne a confié avoir envisagé d'abandonner la traction asine voire l'ensemble son activité de maraîchage car il lui manquait quelques compétences techniques et du soutien. Le passage d'un formateur chez elle lui a permis de rebondir et de continuer plus sereinement son activité en traction asine.

L'achat d'un âne de travail déjà éduqué (et expérimenté) peut être très utile pour un premier animal et si l'agriculteur n'a pas le temps ni les compétences pour le faire. En plus, un âne éduqué et/ou expérimenté peut aider les maraîchers à prendre les bonnes habitudes de menage. Il n'est pas rare d'entendre :

“ Paroles d'âniers
maraîchers

*« C'est lui [l'âne, NDLR] qui m'a tout appris »
« C'est presque eux [les ânes, NDLR] qui m'ont tout appris »*

Au contraire, certaines personnes tiennent à éduquer leurs ânes de traction par elles-mêmes car elles ont de l'expérience avec les équidés et les veulent éduqués selon leurs propres habitudes de travail.

Ensuite, il est primordial de bien choisir ses méthodes de culture et le type d'outils utilisé pour en être pleinement satisfait (sols, aspect agronomiques, itinéraires techniques). Pour cela il faut se documenter et si possible aller tester chez des personnes déjà installées ou dans différents centres de formation. C'est un temps important à prendre en compte lors de l'installation, un maraîcher déclare même :

“ Paroles d'âniers
maraîchers

« À l'installation, il faut vite investir dans l'organisation (serres, outils, animaux...). Il faudrait presque prendre un an pour bien s'installer et produire après. »

Le place de l'âne et de la motorisation doit aussi être bien réfléchi et définie. Certains préservent une complémentarité entre l'énergie thermique et animale.

“ Paroles d'âniers
maraîchers

*« La traction animale trouve sa place en complément de la mécanisation, le tout traction animale demanderait trop de main d'œuvre. »
« Il faut combiner la traction asine avec le tracteur car on ne peut pas tout faire en traction surtout si le projet est sur une grande surface. Il est intéressant d'avoir un outil motorisé sinon il nous faudrait 4 ânes. »*

D'autres ne laissent aucune place aux engins motorisés et leur mécanisation repose uniquement sur la traction asine. Dans ce cas, il faut intégrer l'âne dans la stratégie de l'exploitation dès le départ et avoir des outils qui répondent à tous les besoins et toutes les situations.

“ Paroles d'âniers
maraîchers

*« Le but est de mécaniser tous les travaux qui sont mécanisables. Ce matériel est adaptable, évolutif et offre une voie de mécanisation de petite échelle alternative aux outils motorisés qui sont plus difficiles à amortir. Avec les outils disponibles, il est possible de mettre en place tous les types d'itinéraires techniques et faire face à tout type de situation »
« Il me manque des outils pour être au top, pour le moment j'utilise une vieille houe, il me faudrait un Écobio en combinaison avec le Pyrénée de Vitiméca »*

Il est aussi conseillé de tester ses pratiques en permanence pour pouvoir en tirer des résultats et améliorer les méthodes afin de gagner en efficacité. Ces tests sont notamment réalisables sur les itinéraires techniques d'une même culture (paillage, binage, non travail du sol etc.). Ces essais peuvent permettre d'améliorer significativement les résultats de l'exploitation.

“ Paroles d'âniers
maraîchers

« Le chiffre d'affaires est en progression sans augmenter la surface. Cela est dû à une amélioration constante de l'efficacité du travail et à l'amélioration des pratiques. »

Le choix de la situation géographique est à réfléchir minutieusement malgré la difficulté d'accès au foncier. La proximité avec une -grande- ville permet de sécuriser une commercialisation efficace et de garder des opportunités de développement d'activité sous la main si la production le permet (vente à d'autres clients tels que des magasins spécialisés, des supermarchés, des restaurateurs, etc.). Si l'exploitation est accessible facilement, cela peut présenter une belle opportunité pour de la vente à la ferme par exemple. Ceci peut aussi être une opportunité de diversification d'activité (activité touristique ou pédagogique par exemple).

Il en va de même pour le choix des parcelles (attenantes à l'habitation, possibilité d'acquérir des terres adjacentes, disponibilité de l'eau et de l'électricité, voisinage...). Il doit être fait en fonction des attentes et de l'équilibre souhaité entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Certains choisissent d'avoir une habitation attenante à l'exploitation tandis que d'autre préfèrent une habitation séparée physiquement de l'exploitation. L'emplacement du lieu de vie de l'âne doit aussi être à prendre en compte dans ce choix (s'il est intégré dès l'installation).

“ Paroles d'âniers
maraîchers

« Il faut organiser le terrain autour des ânes »

Le circuit de commercialisation doit être choisi avec soin. En général les circuit directs (vente du produit du producteur au consommateur sans intermédiaire) sont privilégiés par les maraîchers interrogés mais ce type de commercialisation peut prendre plusieurs formes (vente à la ferme, paniers, marchés...). Quelques personnes commercialisent en circuit court (un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur), notamment pour écouler les surplus de production (magasins spécialisés, restaurants, etc.). Il faut donc envisager les besoins et l'organisation prévue de l'exploitation afin de mettre en place une commercialisation adaptée. En effet, il faut prévoir les déplacements et le temps de vente aux marchés, l'espace de vente à la ferme, la prise de commande, la préparation de paniers, la préparation des marchés, les livraisons...

L'organisation du travail est une clé essentielle en maraîchage et surtout avec la traction asine. Il est primordial de s'organiser et de garder une cadence de travail afin d'équilibrer la vie personnelle et professionnelle et laisser une vraie place à l'âne sur la ferme. Ceci concerne l'organisation spatiale et temporelle. La mise en place de l'outil de travail dans l'espace (préparation des parcelles à cultiver, organisation des zones de culture, orientation des lignes, aménagements, zones de préparation et de stockage ...) permettra d'optimiser le temps de travail et son efficacité. Par exemple, une parcelle bien orientée et dégagée aux extrémités permettra de faire demi-tour plus aisément avec l'âne et l'outil attelé qu'une parcelle ceinturée de grillage. L'utilisation d'engins motorisés peut être utile pour reprendre un sol la première année d'installation afin d'aplanir le terrain, aérer le sol et ainsi démarrer une activité sur une bonne base même si le projet est de travailler en 100% traction animale. Une

pâtûre proche des zones de culture permettra une mise au travail plus simple et rapide des ânes tout en permettant de veiller sur eux et de leur apporter les soins requis.

L'appartenance à un réseau, groupement, association ou tout autre collectif permet de ne pas rester seul, d'échanger avec des professionnels qui sont confrontés aux mêmes enjeux, de suivre des formations diverses, de solliciter du soutien, et de s'inspirer. Les personnes faisant partie d'un réseau (quel qu'il soit) disent en tirer profit. Les rencontres enrichissent les personnes et leur permettent de découvrir de nouvelles pratiques et d'adapter celles déjà en place. Par exemple, un couple de maraîchers rencontré confie avoir choisi d'intégrer la traction asine suite à une discussion avec un de leur pair qui l'utilise chez lui :

“ Paroles d'âniers
maraîchers

« Nous on n'invente rien, on pique des idées un peu à tout le monde »

Un autre point abordé par les personnes rencontrées : l'attrait et la passion pour les animaux. Ils sont une clef de réussite à part entière en traction animale car il faut passer du temps avec les ânes et les chevaux pour les entraîner, les soigner et travailler. Si la passion et l'envie de passer du temps avec eux ne sont pas présentes alors le risque d'abandon de la traction animale est fort.

Mettre en valeur ses produits et se démarquer est aussi une clé de réussite. Cela passe souvent par la certification (Agriculture Biologique principalement bien qu'elle soit remise en question par certains), la mise en avant de la traction asine et la production de produits originaux (champignons, truffes, endives, variétés spécifiques, etc.). Une bonne communication est importante surtout au lancement de l'activité afin de se faire connaître et d'entretenir un bon relationnel avec les personnes locales et les clients est primordial : le bouche à oreille est une excellente publicité ! En ce qui concerne les moyens de mise en avant de l'âne (sur les marchés, sur internet ...), les plus fréquents sont l'affichage de photos, la création de pancartes, la création de logos et de noms d'exploitations mentionnant l'âne. Des visites à la ferme et des petits chantiers collaboratifs peuvent aussi servir de vitrine pour présenter les pratiques aux consommateurs et les intégrer à la vie de la ferme.

“ Paroles d'âniers
maraîchers

« Je suis prête à payer [la certification AB, NDLR] pour que les gens reconnaissent ce type de pratiques (...) »

Pour finir, s'il est possible de tester l'activité dans un espace dédié, chez quelqu'un qui est déjà installé ou bien en parallèle d'un autre emploi en amont de l'installation définitive ; cela peut permettre de valider et ajuster le projet final (s'engager avec un associé, tester le maraîchage, tester la commercialisation, tester la traction animale...).

En résumé :

“ Paroles d'âniers
maraîchers

« Il faut aborder et tester la traction asine en amont de l'installation pour bien choisir ses outils, sa forme de travail et sa mécanisation. Il faut aussi prendre le temps pour connaître les animaux, installer des routines, pour les éduquer et apprendre à travailler ensemble. »

➤ Points de vigilance :

Certains points de vigilance sont à prendre en compte lors de l'intégration de la traction asine à l'activité de maraîchage ou lors de l'installation avec un ou plusieurs ânes.

Tout d'abord il faut avoir l'envie et la détermination d'intégrer l'âne dans le travail et être prêt à lui laisser une place dans le système de production. Dans le cas contraire, il sera plus aisé de prendre le tracteur de plus en plus souvent jusqu'à délaisser la traction asine. Il est nécessaire de prévoir une astreinte 7j/7j et 24h/24h en cas de problème (clôtures endommagées, blessures, fuites, etc.).

Il est possible que sur le long terme, la vision et les méthodes de travail au sein de l'exploitation changent. Par exemple, un maraîcher interrogé a témoigné de son envie de passer à un système où le sol est couvert et non travaillé alors qu'actuellement les ânes travaillent le sol d'une partie des zones de culture. Aujourd'hui il cherche activement des travaux à confier à ses ânes afin de ne pas les exclure de la vie de la ferme. Bien qu'il faille être vigilant sur cet aspect, il est possible de faire plusieurs autres activités avec les ânes (randonnées, atelier de médiation, transport...) et ceci représente même une opportunité !

A l'installation, le dimensionnement de la ferme est important afin de ne pas avoir trop de surfaces, de productions et donc de travail et se décourager en quelques années. Ce point de vigilance s'applique tout au long de la vie de l'exploitation. Effectivement, un grand nombre de maraîchers sollicités pour cette étude déclare travailler jusqu'à 60 heures voire 70 heures par semaine en grosses périodes de travail et être épuisés.

Cerner l'offre déjà présente dans le marché local afin d'estimer les besoins et la place qui peut être faite aux produits sortant de l'exploitation peut être nécessaire s'il y a plusieurs maraîchers locaux. Par exemple, si le marché est saturé en plants potagers, le maraîcher n'a pas d'intérêt à se lancer dans ce type d'activité.

➤ Opportunités

La présence d'ânes de travail sur la ferme offre des opportunités, notamment en termes de force de travail et de diversification d'activité.

Tout d'abord, les maraîchers profitent de la force physique de l'âne au travail. Cela leur permet de gagner du temps sur les travaux manuels. En plus de cela, l'âne travaille à moindre coût, les dépenses en carburants et d'entretien de la motorisation peuvent être réduites. Bien entendu il peut se blesser par moment, tout comme un tracteur peut tomber en panne.

Ensuite, il est possible de faire plusieurs activités avec les ânes : accueillir du public, développer la médiation asine, proposer des randonnées, et même de proposer des prestations de services aux collectivités locales.

Elle offre aussi accès aux bénéfices du capital sympathie de l'âne. Cela peut attirer les clients, inciter le dialogue et aussi attirer les stagiaires et volontaires pour faire découvrir cette pratique.

Le calme et la compagnie de l'âne est aussi une belle opportunité pour le bien être du maraîcher qui travaille avec. Plusieurs personnes disent ne plus se sentir seules, apprécier le calme, avoir moins mal au dos que dans un tracteur. Cet aspect est essentiel aujourd'hui car l'agriculture est un domaine particulièrement touché par les accidents, les contraintes mécaniques, les produits phytosanitaires, le travail en extérieur, les agents biologiques, le stress et la charge mentale. Ceci peut mener à différents problèmes de santé tant physiques que psychologiques tels que les troubles musculosquelettiques, affections respiratoires, allergies, maladies cardio-vasculaires, infections, cancers, pertes d'audition,

troubles psychologiques etc. (MSA, 2017). Plus précisément, le secteur des cultures spécialisées dont fait partie le maraîchage est le deuxième secteur (après la viticulture) avec le plus grand nombre de TMS (troubles musculosquelettiques) en agriculture et il en va de même pour les TMS graves. Cela est dû aux positions inconfortables et prolongées (debout, en torsion ou accroupi) que les maraîchers sont amenés à prendre durant leurs tâches (MSA, 2009- 2013). Par exemple, la cueillette et les récoltes demandent de se mettre à la hauteur de la plante en s'agenouillant au sol ou bien en se penchant, le travail du sol ou l'entretien des cultures au tracteur demande une torsion du dos (il faut se retourner pour voir le travail réalisé derrière). La traction asine peut aider les maraîchers à se sentir moins seuls et moins stressés eu travail grâce à l'âne, elle peut aussi aider à réduire les maux de dos. En effet, lors d'un travail du sol ou un binage par exemple, il n'y a plus besoin de faire subir une torsion au dos car l'outil est devant la personne. L'âne peut aussi aider au transport des récoltes, du matériel, des amendements, du paillage... Cependant, il faut garder en tête qu'il s'agit d'une pratique qui demande une bonne condition physique pour s'occuper des animaux, les harnacher, les mener et pour suivre l'outil lors du travail.



Paroles d'âniers
maraîchers

« On ne peut pas s'énerver lorsqu'on est aux côtés d'un âne sinon ça ne marche pas alors cela nous force à être plus serein. »

« Il faut se forcer à travailler dans le calme même si on est pressé sinon cela ne fonctionne pas, c'est agréable de travailler avec du vivant. »

« On voit parfaitement ce qu'il se passe sous l'outil sans se retourner et en étant à la bonne hauteur par rapport aux tracteurs. »

6. Discussion

6.1. Limites et biais de l'étude et des résultats

6.1.1. Limites de l'enquête « traction animale en maraîchage »

- **Description de l'échantillon**

Bien que s'adressant à un petit échantillon, cette enquête permet de faire ressortir la tendance des éléments structurels et des pratiques des exploitations utilisant la traction asine en production de légumes. En tout, 82 structures utilisant l'âne en maraîchage ont été recensées en France et 35 d'entre elles ont répondu à cette enquête, soit 43% de la population totale recensée. Dans le but d'obtenir plus de réponses quitte à devoir en exclure si le profil ne convenait pas à l'étude, le questionnaire visait toute personne utilisant la traction animale.

Les exploitations ont de gros points communs comme la surface utilisée en maraîchage, les circuits de commercialisation, le nombre d'animaux utilisés, les certifications etc. cependant le point sur lequel elles se rejoignent le plus est leur singularité. Ceci est une richesse mais aussi une faiblesse. En effet, plusieurs manières de faire sont expérimentées, les ânes sont utilisés de différentes manières et chaque exploitation est unique avec une histoire et des valeurs qui lui sont propres. Cependant, ceci rend difficile l'étude de cette population. La première difficulté est la définition du cadre de l'étude : à quelle population s'adresse-t-on précisément ? Cette question est primordiale pour toutes les enquêtes mais s'avère délicate dans le cadre de celle-ci. Lorsque les personnes étaient sollicitées pour répondre au questionnaire il n'était pas rare de s'entendre répondre « Je veux bien y répondre mais je ne pense pas que ma structure rentre dans le cadre de l'étude car nous avons la particularité de ... ». Ceci semble récurrent en agriculture d'après Florence KLING-EVEILLARD (*Les enquêtes qualitatives en agriculture*).

- **Limites et biais des résultats :**

La taille de l'échantillon est de 35 individus, ceci est tout juste assez pour être exploitable, cependant, cela est suffisant et comme expliqué plus haut, ces 35 personnes représentent une bonne partie de la population totale connue. Comme dans toute enquête, il existe des biais :

Les biais méthodologiques sont présents dans ce questionnaire. En effet, il comporte des questions fermées avec des propositions à cocher. Les listes des choix proposés se veulent les plus exhaustives et accessibles possible, cependant il est difficile d'anticiper l'ensemble des réponses et c'est pour cette raison que l'option « autre » a été ajoutée à chaque question fermée. Ceci permet aux répondants de toujours pouvoir cocher une case qui se rapproche au mieux de leur situation mais il ne leur est pas toujours possible de détailler la raison pour laquelle ils ont coché « autre », l'information a donc pu être perdue par endroit.

De plus, le questionnaire est long, il comprend plusieurs parties et il faut entre 15 et 30 minutes pour y répondre, ceci peut entraîner une lassitude des répondants. C'est une limite qui était connue dès la construction des questions. Cependant, le choix s'est porté sur un tel questionnaire pour récolter des données complètes tant que les personnes étaient mobilisées.

Parfois, certaines personnes ont mal compris quelques questions, cela a été exprimé dans les questions ouvertes mais les questions fermées ne le permettaient pas. Ceci fait ressortir deux limites : premièrement la clarté des questions concernées aurait pu être améliorée pour faciliter la compréhension et donc susciter des réponses plus fiables ; ensuite, il n'est pas possible de savoir si les questions fermées ont été comprises ou non et donc si les réponses sont fiables à 100%.

L'enquête se base sur des déclarations et non des observations, les participants sont humains et par conséquent les réponses données par les répondants ne sont pas objectives à 100%. Ce biais est d'autant plus conséquent que les informations données portent sur un projet souvent personnel. Les réponses peuvent être approximatives, sous ou surestimées car soumises à la perception des personnes (exemples : estimation de la main d'œuvre nécessaire pour l'atelier de maraîchage, estimation de la surface travaillée en une heure...).

La subjectivité de l'enquêteuse constitue un biais : certaines données paraissent plus importantes à récolter que d'autres en fonction de la personne qui enquête, ainsi les questions et l'analyse des réponses sont différentes selon la ou les personnes qui travaillent sur l'enquête. Dans le cadre de ce travail, ce biais a été partiellement corrigé car le questionnaire a été construit en consultation avec des experts de l'âne et de la traction.

Il est fort possible que toutes les personnes concernées par l'étude n'aient pas été contactées et n'aient pas eu connaissance de l'enquête, ceci mène à un biais de sélection. En effet, une veille et des recherches sur internet (mots clés dans les moteurs de recherche, cartes interactives de collectifs, réseaux sociaux, etc.) ont été réalisées et présentent des limites. Premièrement, sur les réseaux sociaux il faut poster à une bonne heure afin que le plus de personnes possibles puissent voir la publication. Il est possible aussi que les mots clés utilisés n'aient pas été les plus efficaces et que les recherches aient été orientées selon les propres représentations sociales de l'enquêteuse.

Le questionnaire a été envoyé à toutes les personnes recensées comme pratiquant la traction asine en maraîchage, puis elles ont toutes été relancées (courriel et/ou téléphone) afin d'éviter le biais d'auto-sélection. Malgré cela, certaines personnes ont délibérément refusé de participer pour des raisons qui leur sont propres et d'autres n'étaient pas joignables même après plusieurs relances. Ceci entraîne le manque des données de cette partie de la population. Les résultats présentés ici ne tiennent pas compte de ces structures qui auraient pu être intéressantes. Ici ce biais peut être estimé car l'étude est menée sur une population recensée et dont les coordonnées sont souvent connues, les personnes ont donc été contactées et ont pu exprimer leur refus ou leur manque de temps pour répondre. Des personnes ont refusé d'indiquer certaines données économiques : la taille de l'échantillon a été diminuée pour le calcul de certains investissements et/ou budgets, cependant ces derniers sont égaux ou supérieur à $n=30$, ce qui permet d'exploiter les chiffres (il est précisé $n = x$ dans la légende de la figure concernée si l'échantillon est inférieur à 30).

Le biais d'omission ou d'ajout peut être fortuit ou volontaire, l'oubli ou l'ajout d'information est possible. Cela peut se manifester dans le type d'information donnée mais aussi dans la forme. Par exemple, dans la partie économique, une faute de frappe peut fausser les réponses, il est commun d'ajouter ou d'oublier un 0 par mégarde et ceci a une forte influence sur les chiffres. De plus, toutes les personnes n'ont pas souhaité indiquer leurs investissements et budgets, et des approximations ont pu être faites.

S'ajoute à ces biais les différences de condition pédoclimatiques qui influencent les pratiques, les équipements et donc les investissements et budgets. La composition et la provenance de l'équipement motorisé ne sont pas demandés : certaines personnes ont peu de machines et d'autres en possèdent plus. Certaines personnes ont eu l'opportunité à un moment donné de les récupérer gratuitement ou à prix très faible tandis que d'autres ont dû les acheter neuves. Il en va de même pour les animaux. Ceci influence les sommes investies.

Lorsque les questions du budget pour l'alimentation et les soins sont posées elles concernent « un animal de travail ». Cependant, il n'y a pas possibilité de savoir si ces budgets correspondent à une moyenne, s'ils comprennent uniquement les ânes ou bien les chevaux ou mulets s'il y en a sur l'exploitation. De plus il s'agit d'une estimation.

La stratégie de production n'est pas prise en compte par le questionnaire, (low inputs/low outputs versus high inputs/high outputs, extensif, intensif...). Il manque aussi une question afin de connaître le coût moyen d'une formation à la traction animale.

Il manque des questions économiques comme les charges, le chiffre d'affaire global, l'excédent brut d'exploitation. En effet, il n'est pas demandé la part exacte qu'occupe la production de légumes dans le chiffre d'affaire et/ou l'EBE des structures globales. Obtenir ces données aurait permis d'enrichir la synthèse et d'être plus précis sur les résultats économiques réalisés grâce au maraîchage en traction asine. C'est la plus grosse limite de ce questionnaire.

À ces biais vient s'ajouter la saison à laquelle cette enquête a été réalisée : d'avril à juin. Cette période est très chargée pour les maraîchers et maraîchères, ils n'ont pas tous le temps de répondre. En plus de cela, la situation sanitaire (confinement dû au covid-19) a ajouté du travail et limité la main d'œuvre dans certaines structures de mars à mai. Il est possible qu'en réalisant cette enquête en hiver plus de personnes auraient eu le temps de répondre, l'échantillon interrogé aurait pu être plus large.

6.1.2. Limites des données qualitatives

La première limite rencontrée dans la collecte des données qualitatives par entretiens semi-directifs a été la période à laquelle ils ont été réalisés. Comme pour l'enquête « traction animale en maraîchage », la période printanière et estivale ne sont pas optimales pour ce type d'étude car les maraîchers ont peu de temps à consacrer aux questionnaires et surtout aux visites.

Encore une fois, l'étude est faite par une personne et de ce fait, sa subjectivité intervient dans la construction du guide d'entretien, dans l'entretien en lui-même ainsi que dans le dépouillement et la restitution (KLING-EVEILLARD, 2012).

Certaines personnes très informées et expérimentées en traction asine en maraîchage ont refusé l'entretien car ils se disent « fatigués par les études à répétition et l'inaction ». Ceci se justifie par leur forte implication durant des années pour la filière pour peu de résultats obtenus. Le manque de ces témoignages précieux a pour conséquence le manque de vision sur le long terme et de retour d'expérience d'exploitations qui ont un vrai recul.

Des maraîchers ont exprimé leur refus de prendre part aux suites de l'enquête lorsque la question leur a été posée dans le questionnaire « Traction asine en maraîchage ». Les personnes interviewées sont (pour la plupart) des personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire dans un premier temps. Cela aurait pu être intéressant de proposer des entretiens à plus de personnes n'ayant pas répondu au questionnaire mais figurant dans le recensement. C'est un point d'amélioration notable car en interrogeant d'autres personnes, les résultats de cette étude auraient pu être étoffés par des témoignages plus diversifiés. Cependant, le fait d'avoir interrogé les personnes ayant répondu au questionnaire a permis de cibler des personnes intéressées et qui seraient peut-être prêtes à s'impliquer pour la filière et la mise en place d'un réseau.

Bien qu'un maximum d'entretiens ait été faits sur place, dans les exploitations, certains ont été faits par téléphone. Ce canal de communication ne permet pas une discussion aussi poussée que lorsque les échanges ont lieu de vive voix, de plus, un appel téléphonique est généralement plus court qu'une rencontre. Ceci impacte le niveau de détail des éléments collectés lors de certains entretiens.

Il aurait été très intéressant d'interroger au moins une personne utilisant deux espèces différentes pour comprendre les motivations et les bénéfices tirés d'une association d'animaux de trait en maraîchage. Malheureusement, cela n'a pas été faisable.

Conclusion

Bien que s'adressant à un petit échantillon, cette étude permet de faire ressortir la tendance des éléments structurels et des pratiques des exploitations utilisant la traction asine en production de légumes. Ce travail constitue une base pour comprendre les producteurs, leurs visions et leurs besoins.

Les hypothèses posées avant le traitement des résultats (3. Problématique, page 13) s'avèrent. Les maraîchers et maraîchères qui utilisent la traction asine se situent dans les grandes zones de maraîchage en France et dans les zones où se situent des élevages d'ânes (Ouest et Sud du pays). Ils cultivent sur de petites surfaces certifiées Agriculture Biologique ou équivalent pour la majorité. Ils portent des valeurs liées au développement durable (environnementales, sociales, agronomiques...) et sont prêts à s'engager pour ces dernières, et ce, bien que le maraîchage soit une activité peu rémunératrice et chronophage.

Bien que certaines caractéristiques se rejoignent souvent (type de produits, surfaces, labels, valeurs...), il est important de bien considérer qu'il y a plusieurs manières de produire un même produit. Les fonctionnements, les objectifs, les priorités sont bien différentes selon les personnes qui pilotent ces systèmes complexes que sont les exploitations maraîchères. En effet, même utilisée de façon identique dans deux structures distinctes, la traction asine permet de répondre à des besoins différents (indépendance au pétrole, investissements limités, gain de force sur les travaux manuels, rôle social de l'animal, avantages techniques, ...). La population des maraîchers travaillant avec l'âne est exigeante, elle veut participer aux changements nécessaires pour un monde plus sain et s'y attèle concrètement.

Cependant, malgré ces généralités, la population des âniers maraîchers est diverse et complexe : aucune structure ne ressemble à sa voisine. Cette diversité ne doit pas être perçue comme un facteur limitant au développement de la traction asine mais plutôt comme une richesse. En revanche, la singularité des structures peut représenter une fragilité. Effectivement, elles se heurtent parfois à des difficultés administratives et financières dès l'installation. Ces difficultés viennent principalement d'une méconnaissance des activités asines et d'une méfiance face aux projets d'installation de petits producteurs. Par exemple, les banques et les assurances ont peu ou pas d'offres à proposer à ces structures ou sont timides à l'idée de leur proposer. D'où l'importance de la communication des résultats de cette étude.

Les opportunités offertes par la traction asine maraîchère sont multiples et concernent différents acteurs. Malgré tout, ils sont aussi peu nombreux (moins d'une centaine lors du recensement en 2020). Ils ne sont pas fédérés de manière structurée et sont épars. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, il est important voire urgent de dynamiser ce domaine de la filière équine, notamment en initiant un réseau de maraîchers professionnels.

La traction asine en maraîchage en France en 2020 est une pratique d'avenir.

Table des figures

Figure 1: Répartition géographique des maraîchers utilisant la traction asine en France (d'après les résultats du recensement de l'année 2020 par la SFET, soit 82 structures au total).	5
Figure 2: Répartition des tranches d'âges des personnes enquêtées.	6
Figure 3: Origine des personnes interrogées.	6
Figure 4: Répartition hommes/femmes des personnes interrogées.	7
Figure 5: Répartition des genres en fonction des tranches d'âge	7
Figure 6: Part des personnes ayant suivi une formation agricole	7
Figure 7: Part des personnes ayant suivi une formation en traction animale	7
Figure 8: Niveau des formations agricoles des personnes interrogées.	8
Figure 9: Statuts juridiques des structures interrogées.	10
Figure 10: S.A.U. et surface cultivée en traction animale.	10
Figure 11: Accès à la propriété des personnes interrogées	11
Figure 12: Nombre de personnes disponibles sur place par rapport au besoin de temps de travail sur la ferme (toutes activités confondues).	11
Figure 13: U.T.H. nécessaire pour la traction animale par rapport à l'U.T.H. global de la structure.	12
Figure 14: Part des structures certifiées, en cours de certification et non certifiées.	13
Figure 15: types de certifications des structures.	13
Figure 16: Parts des structures pluriactives	14
Figure 17: activités exercées par les structures pluriactives en plus du maraîchage.	14
Figure 18: Part d'utilisation des serres froides dans la population étudiée.	15
Figure 19: Part des surfaces couvertes (serres froides) par rapport au plein champ dans les exploitations. NB : n=25.	15
Figure 20: Part des personnes qui ont intégré l'animal en cours d'activité et des personnes qui ont commencé avec l'animal	17
Figure 21: Ancienneté du travail en traction animale dans l'échantillon	18
Figure 22: Nombre d'ânes sur les exploitations.	18
Figure 23: Races d'ânes et mulets utilisés en maraîchage par l'échantillon interrogé	19
Figure 24: Effectifs des cheptels de travail.	20
Figure 25: Logements des animaux de travail	21
Figure 26: Tâches maraîchères réalisées avec les équidés au sein des structures.	22
Figure 27: Autres activités réalisées avec les équidés	22
Figure 28: Outillage des maraîchers en traction animale.	23
Figure 29: Les principaux outils utilisés en traction animale en maraîchage.	24
Figure 30: Part des tâches maraîchères réalisées en traction animale.	25
Figure 31: Part de l'autoproduction dans l'alimentation des animaux de travail.	27
Figure 32: Part des structures transformant au moins une partie de leur production.	28
Figure 33: Chiffre d'affaire en maraîchage en 2018 comparé à la moyenne de 2015-2016 et 2017 (NB : n=28).	29
Figure 34: Ardennais au débardage (Source: www.hippologie.fr).	Erreur ! Signet non défini.
Figure 35: Paire de chevaux et tondeuse attelée (Source: Jean Léo Dugast).	Erreur ! Signet non défini.

Table des tableaux

<i>Tableau 1: Activités des structures utilisant uniquement le système plein champ</i>	16
<i>Tableau 2: Budget d'investissement pour âne de travail en fonction de sa race et de son éducation.</i>	25
<i>Tableau 3: Âge de l'âne à l'achat.</i>	26
<i>Tableau 4: Budget d'investissement dans le matériel de traction animale.</i>	26
<i>Tableau 5: Budget mensuel et annuel pour l'alimentation et les soins d'un animal de travail.</i>	26
<i>Tableau 6: Budget d'investissement pour les engins motorisés et les outils compatibles en maraîchage.</i>	27
<i>Tableau 7: Frais annuels de fluides (huiles, carburants) et d'entretien pour la motorisation en maraîchage.</i>	28
<i>Tableau 8: Quelques caractéristiques de structures générant un CA maraîcher entre 10 000 et 25 000€.</i>	29
<i>Tableau 9: Quelques caractéristiques de structures générant un CA maraîcher entre 25 000€ et 50 000€.</i>	30
<i>Tableau 10: Quelques caractéristiques de structures générant un CA maraîcher entre 50 000€ et 75 000€.</i>	30
<i>Tableau 11: Quelques caractéristiques de structures générant un CA maraîcher entre 75 000€ et 100 000€.</i>	31
<i>Tableau 12: Motivations et raisons de l'utilisation de l'âne en maraîchage.</i>	32
<i>Tableau 13: Analyse stratégique de l'utilisation de la traction animale en production de légumes.</i>	33